© Les Bons caractères – 2013
Imprimé par IMS – 93500 Pantin
ISBN 978-2-915727-35-7
Dépôt légal 2e trimestre 2013

Éclairage
Histoire

– n° 8 –

La question coloniale dans le mouvement ouvrier en France

De la conquête de l'Algérie (1830) aux indépendances africaines (1962)

Jacques Le Gall

les bons caractères lbc
6, rue Florian – 93500 Pantin

Introduction

Alors qu'il ne reste souvent des empires coloniaux que des confettis, la colonisation reste l'objet de débats qui dépassent parfois le cercle des historiens professionnels.

Il n'est que de se rappeler, en France, du projet de loi de 2005 demandant que « *les programmes scolaires reconnaissent (...) le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit* ». Ce projet de loi exprimait en outre la reconnaissance de la Nation à ceux « *qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française* » avant de proposer une indemnité aux emprisonnés de la guerre d'Algérie, c'est-à-dire aux anciens de l'OAS.

Devant le tollé que cela provoqua, le gouvernement fit machine arrière et modifia sa loi. Cependant, il est significatif qu'elle ait été proposée plus de quarante ans après la fin officielle de l'empire colonial français. Il est tout aussi significatif que, lors du débat parlementaire, l'opposition socialiste n'ait pas réagi et ait même voté le texte au Sénat, tandis qu'un député PCF de l'Hérault faisait l'éloge de « *l'œuvre accomplie en des terres ingrates* ». Ce n'est qu'une fois le texte promulgué, et devant les réactions, que le groupe du PS proposa de modifier le texte. Le débat parlementaire qui avait alors suivi avait pu faire penser à l'existence d'un clivage gauche-droite

sur cette question, la gauche parlementaire se posant d'ailleurs volontiers en adversaire naturel de la colonisation.

Pourtant, le moins que l'on puisse dire, c'est que si, d'une manière générale, les courants politiques de droite ont été partisans du colonialisme (en France au moins depuis les débuts du 20e siècle), l'opposition à la colonisation du Parti socialiste, et même du Parti communiste, n'était plus à l'ordre du jour depuis longtemps au moment des indépendances.

Le mouvement ouvrier était encore dans l'enfance au moment où les grandes puissances européennes se lancèrent à la conquête du monde. Les différentes formations qui le composaient eurent alors toutes les peines du monde à comprendre ce nouveau phénomène, d'abord en ce qu'il avait de nouveau. Les militants qui construisirent alors les syndicats et les partis ouvriers, au milieu de mille difficultés, avaient déjà beaucoup à faire pour comprendre et combattre la société dans laquelle ils vivaient. La colonisation apparaissait souvent comme ne les concernant guère. Assez vite cependant, les militants les plus conscients s'opposèrent à ce que les tenants de la conquête appelaient « l'œuvre civilisatrice de la France ». Les prises de position des premiers partis socialistes sont à cet égard sans ambiguïté. Mais l'intégration de la social-démocratie au système politique de la société bourgeoise, l'émergence des courants réformistes en son sein, aboutirent peu à peu au rejet de ces positions. Les clivages sur ce qui devenait « la question coloniale » recoupèrent alors ceux apparus sur d'autres sujets, entre les socialistes qui, gardant les idées qui avaient présidé à la fondation de la social-démocratie, considéraient qu'il fallait abattre la société bourgeoise, et ceux qui cherchaient à s'y adapter. Partout en Europe, l'émergence des courants réformistes se traduisit, sur ce terrain-là,

par une adaptation qui allait devenir complète aux vues de l'impérialisme. Le mouvement ouvrier français ne fit pas exception.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la Révolution russe régénéra le mouvement ouvrier, y compris sur le terrain de la question coloniale. Lutter contre son propre impérialisme, soutenir les peuples colonisés devenait un devoir pour les partis communistes. Mais le développement du stalinisme, dès le milieu des années 1920, allait aboutir à un abandon de ce combat, pour finir par un soutien pur et simple à la colonisation à la veille de la Seconde Guerre mondiale, au nom de la lutte contre le fascisme.

Après le conflit, alors que les peuples coloniaux rejetaient la mainmise coloniale, les partis socialiste et communiste français se trouvaient ainsi, même si ce fut de façon différente, du côté de leurs oppresseurs.

En faisant le récit de cet alignement derrière l'impérialisme, nous allons essayer de comprendre comment les partis se réclamant de la classe ouvrière sont passés d'une dénonciation majoritaire de la colonisation à sa défense, jusqu'à approuver, voire mener, la répression coloniale.

Pour cela, nous remonterons jusqu'à la conquête de l'Algérie, qui marque le début d'une nouvelle ère d'expansion coloniale pour la France, de la même manière que son indépendance, cent trente-deux ans plus tard, a marqué la fin de l'empire colonial français en tant que tel.

Chapitre I^er

Une prise de conscience progressive du problème

La conquête de l'Algérie...

Lorsqu'en 1830 le roi Charles X entreprend la conquête d'Alger, la France n'est plus, à proprement parler, une puissance coloniale. Elle a perdu les principaux fleurons de ses possessions d'outre-mer entre 1763 et 1815, souvent au profit de l'Angleterre ou, comme à Haïti, suite à un soulèvement victorieux d'esclaves. Elle conserve quelques comptoirs en Inde (Chandernagor, Pondichéry, etc.), dans l'océan Indien (l'île Bourbon, future île de la Réunion), au Sénégal. Elle garde aussi quelques îles de la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, une partie de Saint-Martin), la Guyane et Saint-Pierre et Miquelon. Mais cela n'a plus grand-chose à voir avec ce que fut, par exemple, l'immensité des possessions américaines de la France au siècle précédent.

La raison officielle de l'expédition d'Alger (venger les trois coups de chasse-mouches donnés par le dey d'Alger sur le nez du consul de France en avril 1827) masque mal la volonté de Charles X de se refaire une santé politique. Elle ne masque surtout pas les appétits d'une partie de la bourgeoisie commerçante française : sur les 675 bâtiments de l'expédition, il y a 103 navires de guerre pour 572 de commerce.

Si la conquête, en fait le pillage, d'Alger et de quelques ports se fait rapidement, celle de l'Algérie se heurte à une résistance organisée autour de l'émir Abd-el-Kader. La guerre dure au moins jusqu'en 1847. Elle est atroce, alternant pillages, razzias, massacres, dont les célèbres « enfumades ». On estime qu'entre 1830 et 1848 la population locale a diminué d'un tiers de ce fait. L'armée française en Algérie, elle, voit ses effectifs atteindre jusqu'à 100 000 hommes en 1846, chiffre considérable pour l'époque. Les massacres sont d'ailleurs une école de formation pour des officiers qui, lors de la révolution de 1848 et de la Commune de Paris en 1871, écraseront les ouvriers en France. C'est le cas de Bugeaud ou de Saint-Arnault.

... et ceux qui la soutiennent

Charles X avait voulu l'expédition d'Alger en partie pour des raisons de politique intérieure. Cela n'a pas sauvé son trône, puisqu'il est renversé par les Trois Glorieuses de juillet 1830. Son successeur, Louis-Philippe, poursuit la conquête qui ne fait pourtant pas, à ses débuts, l'unanimité.

L'opposition à la conquête algérienne est rarement une opposition de principe à la colonisation. Elle reste le plus souvent sur le terrain du nationalisme. Une partie importante de l'opposition républicaine à la monarchie de Juillet estime en effet que les victoires de l'armée française en Algérie sont sans gloire, comparées à celles des guerres européennes. Et Louis-Philippe a toutes les peines du monde à exalter les succès de la France en Algérie. Devant les révélations de la presse sur l'alcoolisme et l'incompétence des chefs militaires, il doit abandonner un projet de mémorial au Champ-de-Mars glorifiant la résistance de « 123 Français contre 12 000 Arabes » au fort de Mazagran en 1839.

Cependant, très vite, il est hors de question pour ceux qui font l'opinion républicaine de revenir sur ce qui a été conquis en Algérie. Ainsi Lamartine rejette tout départ : *« De grandes colonisations entrent indispensablement dans le système politique que l'époque assigne à la France et à l'Europe. (...) Remettre les rivages et les villes d'Afrique à des princes arabes, ce serait confier la civilisation à la barbarie, la mer à la garde des pirates, nos colons à la protection et à l'humanité de leurs bourreaux... »* En 1841, Alexis de Tocqueville, grand admirateur de la démocratie nord-américaine dont sont, bien entendu, exclus les Indiens et les esclaves africains, va dans le même sens : *« Je ne crois pas que la France puisse songer sérieusement à quitter l'Algérie. (...) Tout peuple qui lâche aisément ce qu'il a pris et se retire de lui-même dans ses anciennes limites, proclame que les beaux temps de son histoire sont passés. Il entre visiblement dans la période de son déclin. »* Un déclin d'autant plus inenvisageable que l'Algérie commence à rapporter, du moins à certains.

Qui profite des colonies en 1830 ?

À ce moment de la colonisation française, ce sont encore surtout les villes portuaires qui en tirent profit. Le Havre, grâce à ses liens avec les Antilles françaises, est, au moins jusqu'à la fin de la conquête algérienne, le premier port colonial français. Par lui transitent 90 % des importations de sucre colonial. Il est peu à peu supplanté, avec la conquête de l'Algérie, par Marseille qui bénéficie des exportations vers le bassin méditerranéen : en 1841, la cité phocéenne exporte vers la Turquie, l'Espagne, les États italiens et l'Algérie en quatrième position. Elle en importe du bétail, de la laine, du blé pour la fabrication de pâtes et de semoules. La plupart des industries de la ville ne vivent que grâce et par les produits coloniaux : les raffineries du sucre utilisent celui des Antilles, la

minoterie utilise les blés durs algériens. L'industrie navale entraîne l'essor d'une métallurgie importante. Le nombre d'ouvriers dans la ville passe de 1 550 en 1830 à 4 200 en 1848. À partir de 1830, la ville devient le premier port d'importation d'huiles de graines et développe une industrie de savons et d'oléagineux.

Devant de tels bénéfices, la bourgeoisie locale, les négociants, les commerçants de toute sorte soutiennent activement la colonisation. Au Havre, négociants et armateurs ont un intérêt vital à la conservation de liens étroits avec la Caraïbe et au maintien de l'esclavage, principale source de main-d'œuvre des plantations de canne. Rappelons que si la traite négrière a été abolie par la France en 1817 (1807 pour le Royaume-Uni), l'esclavage ne le sera qu'en 1848 (1833 pour le Royaume-Uni). Après une courte interruption pendant la Révolution française, il a été rétabli par Napoléon Ier en 1802 et est alors une composante importante des profits coloniaux.

À Marseille, la conquête de l'Algérie étant source de profits, on va la défendre. Un comité pour la colonisation d'Alger est créé, qui regroupe la plupart des négociants de la ville. Il envoie pétitions et délégations à Paris. La presse marseillaise les soutient, y compris la presse républicaine.

Le mouvement ouvrier et l'Algérie

Le mouvement socialiste est encore dans son enfance, en ce milieu du 19e siècle. Il est dominé par les courants que Marx appellera les « utopistes », car ils élaborent des systèmes collectivistes idéaux sans comprendre que l'évolution du capitalisme lui-même crée les conditions de l'avènement d'une société socialiste. La plupart de ces courants en France étant idéologiquement issus de façon plus ou moins directe de la Révolution française, le nationalisme y est

souvent important. Cela explique bien souvent qu'ils n'aient pas manifesté d'opposition de principe à la conquête de l'Algérie.

Dans un tout premier temps, les courants socialistes la considèrent surtout sous l'angle de l'honneur national : au début de la monarchie de Juillet, Étienne Cabet ou Théodore Dezamy soupçonnent Louis-Philippe de vouloir abandonner Alger. Le chansonnier Pierre Dupont, futur auteur du *Chant des ouvriers*, se félicite, lui, de la conquête en 1842 :

« Notre Algérie, admirable pays,
D'où le glaive français aux mains de nos spahis
Extirpe tous les jours l'informe barbarie
Afin d'y transplanter nos mœurs, notre patrie... »

Il promet d'ailleurs que seront fécondés *« des champs qui ont gémi de leur stérilité (...) tant qu'a pesé sur eux le joug de l'islamisme »*.

Dès la fin des années 1830, des socialistes « utopiques » voient dans cette nouvelle colonie un terrain où expérimenter leurs idées. Les premiers sont les saint-simoniens. Le fondateur de ce courant, Henri de Saint-Simon (1760-1825)[1], envisageait déjà une expansion mondiale de l'Europe : *« Peupler le globe de la race européenne, qui est supérieure à toutes les autres races d'hommes (...) voilà l'entreprise par laquelle le Parlement européen devra continuellement exercer l'activité de l'Europe et la tenir toujours en hauteur. »* Nombre de saint-simoniens s'établissent en Algérie. Principale figure de l'école saint-simonienne d'alors, Prosper Enfantin y séjourne vingt-deux

[1] Pour Saint-Simon, il faut mettre en place une Association universelle unissant travailleurs et patrons, dirigée par un gouvernement de savants, d'artistes, d'artisans et de chefs d'entreprise. Il prône la planification de l'agriculture de manière à nourrir la classe ouvrière. Le fondement de sa théorie repose sur la morale et les sentiments : ils doivent pousser les entrepreneurs à améliorer la condition ouvrière. Par certains aspects, sa doctrine s'apparente à une religion. Le titre de son ouvrage le plus célèbre est d'ailleurs *Le Nouveau Christianisme* (1825).

mois comme membre d'une commission scientifique. Il publie le fruit de son expérience dans *La Colonisation de l'Afrique* : il y envisage une colonisation par des sociétés anonymes constituant de grandes propriétés où de petits propriétaires européens, encadrés militairement avec uniforme, hiérarchie et discipline, mettraient en valeur les terres. Pour les indigènes, des principes équivalents devraient permettre de disloquer les tribus et de diminuer le pouvoir des caïds. L'État interviendrait pour les travaux d'intérêt public, diriger les sociétés et contrôler l'exploitation. Un gouvernement civil chapeauterait l'administration coloniale en remplacement du gouvernement militaire. Enfantin élabore même un vaste plan de développement de la nouvelle colonie, avec routes, facilités de crédit, chemin de fer. Pour mettre en place tout cela, il recherche un despote éclairé pour l'Algérie. Il cherche auprès du général Bugeaud, nommé gouverneur général de la colonie par Thiers en 1840.

Mais Bugeaud, le fusilleur de l'insurrection parisienne de 1834, l'homme des massacres de la conquête n'est vraiment pas présentable (ses méthodes sont d'ailleurs dénoncées par le journal d'Enfantin, *L'Algérie*). Il se tourne alors vers le duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe, avec aussi peu de succès, puis vers le général Lamoricière, qui reprend à son compte une partie de ses idées. En 1847, alors gouverneur intérimaire en l'absence de Bugeaud, celui-ci octroie des concessions de terres à des capitalistes avec obligation de peuplement. Le retour de Bugeaud marquera l'échec de la tentative en moins d'un an.

Quelle portée ont les idées saint-simoniennes en Algérie ? Très peu dans l'immédiat, mais en France elles influenceront le monde de la finance, notamment les commerçants de la soie, la banque lyonnaise, le milieu des grands capitaines d'industrie et des sociétés de chemins de fer. Le futur Napoléon III s'inspire d'ailleurs du

travail d'Enfantin et propose un plan de colonies agricoles similaires en 1844 dans un livre, *L'Extinction du paupérisme*. Une fois empereur, il aura d'ailleurs pour conseiller dans les affaires arabes Ismayl Urbain, disciple d'Enfantin.

D'autres socialistes utopiques tentent l'expérience en Algérie. En 1845, des fouriéristes créent l'Entreprise phalanstérienne de Saint-Denis du Sig, dans l'Oranais. Les actionnaires sont des fouriéristes de Lyon et de Besançon. Les colonisateurs, membres fondateurs, dirigent les colons travailleurs qui reçoivent un minimum fixé de subsistance et une part des bénéfices. Les moyens de production sont mis en commun et les bénéfices répartis. La colonie est censée garantir aux travailleurs une retraite, des soins médicaux et l'instruction pour les enfants. Le tout dans une ambiance de « stricte discipline ». La concession sur la rive droite du Sig a des débuts difficiles. Bugeaud refuse d'apporter la moindre aide à *« une compagnie qui prétend démolir et refaire la vieille société »*. L'inexpérience agricole, l'incompétence dans la gestion et finalement une épidémie de choléra conduisent à l'échec.

Sans tenter eux-mêmes l'expérience, nombre de socialistes utopiques, tout en dénonçant pour certains les massacres de la conquête, prônent une colonisation « pacifique » et y voient un véritable progrès. Ainsi, Étienne Cabet, en 1845 : *« Nous avons dépensé beaucoup, il est vrai. Nous avons payé les sauvages pour qu'ils nous laissassent faire leur bonheur : mais quelle récompense ! Nos bienfaits ont pacifiquement conquis une nouvelle Icarie pour nous et des sauvages pour la civilisation, tout en préparant la conquête de l'Univers inculte pour l'humanité. »* Un des rares anticolonialistes est Proudhon. Il annonce dans *La guerre et la paix* (1861) la fin des empires coloniaux et critique la colonisation de l'Algérie : *« À peine si le*

sol est entamé et l'on n'a pas fait le moindre progrès sur l'esprit des indigènes.»

La colonisation au lendemain de la révolution de 1848

Jusqu'au début des années 1880, les réactions hostiles à la colonisation sont plutôt rares. Encore nouveau, le problème colonial ne s'imposera comme une question incontournable pour des militants qu'avec l'expansion coloniale des années 1870-1880.

Aux Antilles, où règne l'économie de plantation, c'est pourtant la révolution de 1848 qui abolit l'esclavage. On compte 87 000 esclaves sur 129 000 habitants en Guadeloupe et 74 000 sur 125 000 en Martinique. Victor Schœlcher, alors sous-secrétaire d'État aux colonies, prend une série de décrets le 27 avril qui abolissent l'esclavage sur tout le territoire[2], rendent obligatoire l'éducation élémentaire pour tous et créent des ateliers nationaux dans les colonies. En Martinique, avant même que le décret n'y soit connu, le soulèvement général des esclaves force le gouverneur à décréter l'abolition le 22 mai. Dans le même temps, comme en métropole, le suffrage universel – masculin – est obtenu. Mais les colonies antillaises suivent alors le même chemin que la métropole après le massacre de juin. La réaction se renforce et les colons reprennent de l'assurance. Hormis celui sur l'abolition de l'esclavage, la plupart des décrets resteront lettre morte. Les ateliers nationaux ne verront jamais le jour. La liberté de presse se limitera dans les faits aux journaux de la bourgeoisie. Le droit à l'instruction sera conditionné, pour les anciens esclaves, à l'obligation de rester attachés aux plantations. Quant aux crédits destinés à donner une éducation professionnelle

[2] En juillet 1846, le roi Louis-Philipe avait aboli l'esclavage dans les domaines royaux des Antilles et de Mayotte.

ou intellectuelle aux orphelins abandonnés, ils serviront à agrandir les prisons. Déjà bien entamé, le suffrage universel sera aboli par le coup d'État de Napoléon III en décembre 1851. Aux Antilles, les grands vainqueurs de cette période de réaction sont les anciens maîtres d'esclaves. Ils ne parviendront pas à rétablir l'esclavage en tant qu'institution, mais ils obtiennent dès 1852 des lois sur le vagabondage qui instituent le travail forcé. Ils imposent aussi l'immigration d'une main-d'œuvre bon marché, venant principalement d'Inde, de manière à maintenir les salaires au plus bas.

En Algérie, passé les années 1850, les premières expériences utopistes tournent court. La conquête se présente sous son vrai visage, celui d'une colonisation brutale. Dès 1830, le régime de l'indigénat[3] est mis en place, qui soumet les « indigènes » (musulmans ou juifs jusqu'en 1870) à une juridiction différente de celle qui s'applique aux citoyens français.

Au lendemain de la révolution de 1848, le gouvernement français cherche à créer des colonies agricoles en Algérie pour y envoyer et y attacher au sol *« une masse turbulente d'ouvriers et cela sans troubler les anciens propriétaires, sans rompre la paix intérieure »*, comme le souligne le colon et historien bourgeois de l'époque, Louis de Baudicour. Le gouvernement tente de résoudre un double problème : faire face au faible peuplement de colons en Algérie (en 1847, on y compte 42 274 Français, contre 62 106 étrangers, et de 2,5 à 3 millions de musulmans, terme utilisé par les Français jusqu'en 1962, qui désigne Arabes et Kabyles, quelle que soit leur religion) et se débarrasser d'une partie des ouvriers révolutionnaires. Il crée donc 42 colonies agricoles. Des commissions de colonisation

[3] En 1874 et 1881, ce régime va se durcir avec le code de l'indigénat qui ajoute une série d'infractions spéciales : les « indigènes » ne peuvent se réunir sans autorisation ni quitter le territoire, les propos « irrespectueux » vis-à-vis des colons sont punis... Ce code s'étend à toutes les colonies entre 1887 et 1904.

sélectionnent les dossiers. En fait, au début, seules les candidatures venant de Paris et du département de la Seine sont examinées : on veut puiser dans les régions qui ont fait la révolution de 1848. C'est cependant un succès, puisque plus de 14 000 personnes émigrent. Pour autant, s'ils sont d'origine ouvrière, les candidats ne sont en général ni révolutionnaires ni socialistes. La commission de colonisation rapporte ainsi en 1849 que « *l'espérance de la propriété individuelle a été le véritable stimulant de la colonisation* ». Au final, les conditions difficiles en Algérie feront que l'expérience sera un échec dès 1850, donnant l'occasion à la presse réactionnaire de dénigrer ces « *rebuts des ateliers nationaux* ».

Les déportations peuplent les colonies

Pour de nombreux militants du mouvement ouvrier, révolutionnaires de 1848 ou de la Commune de Paris, opposants au coup d'État de Napoléon III en décembre 1851, l'Algérie, la Nouvelle-Calédonie ou la Guyane deviennent la terre des déportations. C'est dans les colonies que le gouvernement français, républicain ou impérial, envoie, souvent avec interdiction de retour, ceux qu'il n'a pas pu fusiller.

4 500 communards sont déportés en Nouvelle-Calédonie en 1871. Ils y survivent dans des conditions très dures, mais sont de fait séparés des Kanaks. Pour les gardes-chiourme français, un communard reste un Français, un Blanc. Cela fait une différence importante avec la population locale, groupée dans des réserves et soumise à un système d'exploitation brutal. Cela peut expliquer que, lors de la révolte kanake contre les colons français en 1878, la plupart des communards déportés aient pris le parti des colons contre les révoltés. À l'exception notable de Louise Michel, qui

apprend la langue kanake, se passionne pour leur culture et n'aura de cesse de dénoncer l'arbitraire colonial jusqu'à la fin de sa vie.

En Algérie, la présence de nombreux « transportés » de 1848, 1851 et de 1858 (républicains déportés suite à l'attentat du républicain italien Orsini contre Napoléon III) à Alger, en fait la ville la plus contestataire de la colonie. En 1871, la Commune d'Alger est proclamée et appelle à adhérer à la Commune de Paris, tout en prenant un certain nombre de mesures « sociales » : soupes populaires, écoles primaires laïques, participation des ouvriers aux assemblées de la révolution. Mais tout cela ne concerne que les Français d'Algérie. Les Arabes ou les Kabyles en sont de fait exclus. Là aussi, la situation coloniale et la ségrégation séparent les populations. Le gouvernement Thiers finit par rétablir l'autorité militaire, au moment où une grande insurrection éclate en Kabylie, effrayant les colons.

Une fois l'insurrection écrasée dans le sang par l'armée française, une partie des Kabyles révoltés sera déportée en Nouvelle-Calédonie. Ils y côtoieront les communards français qui, pour certains, militeront pour leur retour en Algérie.

Marx, Engels et le colonialisme

Dans cette période pré-impérialiste[4], ce sont Marx et Engels qui poussent l'étude de la colonisation le plus loin. Marx est mort en 1883, c'est-à-dire au début de la phase d'expansion coloniale la plus intense des puissances européennes. Dès 1848, lui et Engels avaient compris que le capitalisme industriel devait sortir des frontières nationales et partir à la conquête du monde. Ils y voyaient évidemment un facteur de progrès, pouvant permettre à la plupart des régions du monde d'alors de sortir du Moyen Âge. Vivant tous deux en Angleterre, ils ont peu écrit sur l'Algérie, mais ils ont suivi

[4] Voir le chapitre II pour une explication du phénomène majeur qu'est l'impérialisme.

de près le cas de l'Inde, colonisée progressivement par la Grande-Bretagne depuis 1753. Marx pense que l'Angleterre doit sortir l'Inde du sous-développement et de l'arriération : « *L'Angleterre a une double mission à remplir en Inde : l'une destructrice, l'autre régénératrice – l'annihilation de la vieille société asiatique et la pose des fondements matériels de la société occidentale en Asie.* » Il pense que la bourgeoisie anglaise, parce que c'est son intérêt, peut développer l'économie indienne.

C'est un même raisonnement qui le conduit à condamner fermement la colonisation, tout en en reconnaissant dans le même temps les aspects progressistes. Ainsi, s'il estime que « *les maux que les Anglais ont causé à l'Hindoustan sont d'un genre essentiellement différent, et beaucoup plus profond que tout ce que l'Hindoustan avait eu à souffrir auparavant* », il note avec satisfaction la disparition des communautés villageoises traditionnelles, « *fondation solide du despotisme oriental* », qui « *renfermaient la raison humaine dans un cadre extrêmement étroit, en en faisant un instrument docile de la superstition et l'esclave des règles admises* ». Il n'a de cesse de dénoncer la politique de conquête britannique, les « *atroces extorsions, là où la simple corruption ne pouvait satisfaire leur rapacité* ». Il dénonce de même les guerres de l'opium menées par le gouvernement britannique et son allié français en Chine pour y imposer le commerce de cette drogue, et les atrocités commises par l'armée anglaise.

Marx et Engels voient, dans l'exploitation des colonies américaines à partir du 16e siècle, la source de l'accumulation primitive européenne : « *Les trésors directement extorqués hors d'Europe par le travail forcé des indigènes réduits en esclavage, par la concussion, le pillage et le meurtre refluaient à la mère patrie pour y fonctionner comme capital.* »

Cependant, ils considèrent que le prolétariat industriel est seul apte, par sa concentration et sa place dans les rapports économiques, à mener une révolution permettant de renverser le capitalisme et de construire une société nouvelle débarrassée de l'exploitation. Ils ne pensent pas que la paysannerie, même nombreuse, puisse jouer ce rôle. Or, à leur époque, la classe ouvrière n'existe que dans quelques pays, surtout en Angleterre, en France et en Allemagne. C'est pour cela qu'Engels estime en 1882 que « *les colonies proprement dites, c'est-à-dire les pays occupés par la population européenne (...), deviendront toutes indépendantes ; au contraire, les pays seulement assujettis, peuplés d'indigènes, l'Inde, l'Algérie, les possessions hollandaises, portugaises et espagnoles doivent être confiés au prolétariat qui les conduira le plus vite possible à l'indépendance.* » Engels n'établit pas une différence ethnique entre ces colonies, mais une différence sociale. D'ailleurs, pour que les choses soient bien claires, il ajoute dans le même texte : « *Selon moi, une chose est sûre : le prolétariat victorieux ne peut imposer le bonheur à aucun peuple étranger sans compromettre sa propre victoire.* »

C'est cependant à propos de l'Irlande que Marx et Engels pousseront leur raisonnement le plus loin. Estimant que c'est la « *première colonie anglaise* », ils comprennent que cette situation coloniale pèse aussi sur la classe ouvrière anglaise. Ils sont d'abord favorables à ce que cette dernière revendique une confédération « *libre et égale* » avec l'Irlande. Mais Marx finit par estimer que l'emprise exercée par l'impérialisme britannique sur la classe ouvrière anglaise est trop forte : celle-ci est le plus souvent solidaire du colonialisme. Pour la libérer, il faut que l'Irlande devienne indépendante. Et cela ne peut, dans ces conditions, être l'œuvre que du peuple irlandais lui-même. Cette indépendance serait un coup porté à l'impérialisme anglais, et à la pression qu'il exerce sur sa propre classe

ouvrière : « *Des années d'étude de la question irlandaise m'ont fait conclure que le coup décisif contre les classes au pouvoir d'Angleterre (décisif pour le mouvement ouvrier du monde entier) ne pourra être porté qu'en Irlande et non en Angleterre.* » Il met alors en avant l'idée selon laquelle un peuple qui en opprime un autre ne peut se libérer.

Marx et Engels sont parmi les premiers à constater l'influence corruptrice qu'exerce le colonialisme sur le mouvement ouvrier anglais. En y permettant l'émergence d'une couche d'ouvriers attachée à son maintien, il y favorise les tendances les plus opportunistes, les plus réformistes. Engels écrit ainsi à Kautsky, en 1882 : « *Vous me demandez ce que les ouvriers anglais pensent de la politique coloniale. Ma foi, la même chose que ce qu'ils pensent de la politique en général : ce qu'en pensent les bourgeois. Ici, point de parti ouvrier ; il n'y a que des radicaux conservateurs et libéraux ; quant aux ouvriers, ils jouissent en toute tranquillité avec eux du monopole colonial de l'Angleterre et de son monopole sur le marché mondial.* »

Le problème de l'existence d'une « aristocratie ouvrière » attachée au maintien de la domination coloniale allait se poser d'autant plus avec l'expansion coloniale de la fin du siècle. Et pas seulement en Grande-Bretagne : dans tous les pays européens économiquement développés, où elle formera la base sociale du réformisme et, on le verra, le vecteur matériel d'un glissement des partis socialistes depuis les positions révolutionnaires vers une adaptation objective, puis revendiquée au système capitaliste.

Chapitre II

La social-démocratie face à l'impérialisme

La nouvelle expansion coloniale et ses ressorts dans les besoins du capital

La seconde moitié du 19e siècle voit le capitalisme muter. C'est Lénine qui, pendant la Première Guerre mondiale, analyse le plus complètement ce phénomène. Dans *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, en 1916, il explique comment la concurrence capitaliste aboutit à la formation de monopoles, de trusts dominant le monde, pendant que capital industriel et capital financier s'interpénètrent jusqu'à ne former plus qu'un. Mais l'impérialisme ne fait pas pour autant disparaître la concurrence entre les trusts, et donc entre grandes puissances. Il la place au contraire à un niveau encore plus dangereux. L'obtention de débouchés extérieurs pour ces trusts étant une nécessité, pour le placement de capitaux ou pour l'approvisionnement en matières premières à bas coût, il leur est vital de conquérir le monde. D'où la ruée coloniale de la fin du 19e siècle : « *Seule la possession des colonies donne au monopole de complètes garanties de succès contre tous les aléas de la lutte avec ses rivaux, même au cas où ces derniers s'aviseraient de se défendre par une loi établissant le monopole d'État. Plus le capitalisme est développé, plus le manque de matières premières se fait sentir, plus la*

concurrence et la recherche des sources de matières premières dans le monde entier sont acharnées, et plus est brutale la lutte pour la possession des colonies. » Lénine analyse, de plus, comment l'impérialisme a pour conséquence la naissance d'une aristocratie ouvrière au sein du prolétariat des pays impérialistes, une couche sociale qui constituera, dès le début du 20e siècle, la base des courants opportunistes au sein de la social-démocratie : « *Les profits élevés que tirent du monopole les capitalistes d'une branche d'industrie parmi beaucoup d'autres, d'un pays parmi beaucoup d'autres, etc., leur donnent la possibilité économique de corrompre certaines couches d'ouvriers, et même momentanément une minorité ouvrière assez importante, en les gagnant à la cause de la bourgeoisie de la branche d'industrie ou de la nation considérées et en les dressant contre toutes les autres. Et l'antagonisme accru des nations impérialistes aux prises pour le partage du monde renforce cette tendance.* »

Dans les faits, on assiste, à partir des années 1870, à une course effrénée aux colonies. Elle est d'une tout autre nature que la conquête de colonies à laquelle s'étaient livrés jusque-là l'Espagne, le Portugal, la France, la Hollande et la Grande-Bretagne. Ce phénomène concerne tous les États bourgeois. Même ceux qui ne possédaient jusqu'alors pas de colonies ou qui, telle la France, semblaient s'être fait une raison, durant la période précédente, de la perte de certaines de leurs colonies : tous vont se ruer à la curée sur l'Afrique, l'Asie, l'Océanie notamment.

Ainsi, Napoléon III a déjà, outre la poursuite de la conquête algérienne, annexé la Nouvelle-Calédonie (1853), établi un protectorat sur le Cambodge (1863) et échoué dans sa tentative de soumettre le Mexique (1867). En 1874, la France établit un protectorat sur le Tonkin. Elle conquiert une partie du Congo entre 1875 et 1882, du Soudan à partir de 1880, place la Tunisie sous protectorat en 1881,

colonise le Gabon en 1883, impose son protectorat à Madagascar en 1885. Le reste de l'Afrique française sera conquis lors de la décennie suivante.

En 1885, de manière à établir des règles de partage du continent africain, une conférence se réunit à Berlin, regroupant quatorze États, dont la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Belgique et même les États-Unis. Bien entendu, aucun pays africain n'y est représenté. La conférence établit que tout État européen occupant une région de la côte africaine se verrait reconnaître tous les droits sur l'intérieur du pays à condition qu'il occupe effectivement le terrain et que chaque État conquérant puisse étendre sa « zone d'influence » jusqu'à ce qu'il rencontre un autre État européen. Le safari colonial est officiellement ouvert. Il se déroule au pas de charge. En 1875, les deux plus importantes têtes de pont coloniales en Afrique sont l'Algérie tenue par la France et la colonie britannique du Cap. En 1914, quarante ans plus tard, seule l'Abyssinie (future Éthiopie) et le Liberia sont indépendants. Et encore, ce dernier est sous influence américaine.

Au sein des pays colonisateurs se développe alors, avec une certaine ampleur, une propagande destinée à justifier les conquêtes. Tout y passe, de la prétendue supériorité de la race blanche aux nécessaires débouchés industriels. Ainsi en France, Jules Ferry, un des principaux instaurateurs de la politique coloniale en tant que président du Conseil, explique en 1890 que *« la politique coloniale est fille de la politique industrielle »*. Le même conclut un de ses discours-plaidoyers pour la colonisation à l'Assemblée par : *« Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures ! »* Ce que l'on appellera rapidement le « parti colonial » est un lobby qui réunit de façon informelle diverses associations de colons et certains parlementaires. On estime

ainsi qu'en 1902 le groupe colonial de la Chambre rassemble 200 députés, soit près d'un tiers des élus à l'Assemblée. Très influent, ce « parti » dispose de journaux, de maisons d'édition, organise des conférences, des expéditions en Afrique ou en Asie... La plupart des politiciens bourgeois se rallient à la politique de conquête, même si, auparavant, ils exprimaient quelques réserves.

Ainsi le Parti radical a inscrit dans son programme de 1881, puis dans son manifeste de 1885, la condamnation formelle de la colonisation. Cela n'empêche pas Gaston Doumergue, adversaire de l'occupation de Madagascar en 1894-1895, de devenir ministre des Colonies en juin 1902. Camille Pelletan, dénonciateur de l'association de la caste militaire, du cléricalisme et de l'argent, devient ministre de la Marine et encourage la construction d'une flotte de torpilleurs pour défendre l'outre-mer. Ancien pourfendeur de la conquête coloniale au Parlement devenu président du Conseil, Clemenceau déclare en 1907 que les Marocains ont « *besoin d'une bonne raclée* » et s'y emploie en occupant Casablanca.

Le combat de la Deuxième Internationale

« *Quel que soit le prétexte religieux ou soi-disant civilisateur de la politique coloniale, elle n'est que l'extension du champ d'exploitation capitaliste dans l'intérêt exclusif de la classe capitaliste* » : c'est ainsi que la Deuxième Internationale dénonce la colonisation et en désigne le capitalisme comme l'origine, lors de son congrès de Londres en 1896. Fondée en 1889, elle regroupe des partis ouvriers marxistes défendant l'idée qu'on ne peut instaurer le socialisme que par le renversement révolutionnaire du capitalisme par la classe ouvrière.

L'opposition des socialistes aux conquêtes et aux massacres s'exprime dans les réunions, les banquets et surtout, les résolutions

parlementaires. La question coloniale ne prend pourtant que peu de place, au début, dans ses débats internationaux. Comme sur les autres sujets, elle laisse la plupart du temps ses partis membres choisir leur orientation en fonction de leur situation. La guerre des Boers en Afrique du Sud, face à la Grande-Bretagne, et celle des Boxers en Chine, face aux puissances occidentales et japonaise qui occupent une partie de ce pays, poussent l'Internationale à inscrire la question coloniale à l'ordre du jour du congrès de Paris en 1900. La résolution finale condamne fermement l'expansion coloniale présentée comme un aspect de l'impérialisme, c'est-à-dire de la nouvelle étape de développement du capitalisme. Mais cette condamnation est ambiguë en ce qu'elle laisse entendre qu'il pourrait y avoir une politique coloniale socialiste. Le congrès suggère par ailleurs aux partis socialistes d'organiser des commissions pour l'étude des questions coloniales et, si possible, de former des partis socialistes dans les colonies, ce qui restera, à quelques exceptions près, lettre morte.

Quatre ans plus tard, les débats sur la question sont plus fournis au congrès d'Amsterdam. Mais si le Britannique Hyndman expose les crimes de son pays en Inde *(« Nous fabriquons délibérément la famine pour nourrir l'avidité de nos classes privilégiées en Angleterre »)* et y condamne toute forme de colonisation, d'autres veulent une colonisation « moins cruelle » ou sous contrôle parlementaire. Il faut attendre trois ans de plus pour que le débat soit, formellement, tranché, au congrès de Stuttgart en 1907. Bernstein, délégué allemand, chef de file du révisionnisme, courant de la social-démocratie allemande qui, reniant les fondements révolutionnaires du marxisme, met alors en avant la lutte pour des réformes dans le cadre parlementaire ou syndical, prône l'adaptation des socialistes à la société capitaliste. Il argumente crûment : *« Nous avons le devoir*

de pratiquer une politique coloniale positive. Nous devons abandonner l'idée utopique de rendre les colonies. La conséquence extrême de cette attitude aboutirait à rendre les États-Unis d'Amérique aux Indiens. Les colonies sont là, il faut accepter le fait. Les socialistes aussi doivent reconnaître la nécessité pour les peuples civilisés d'exercer une certaine tutelle sur les peuples non-civilisés... Une grande partie de notre économie a pour base des produits coloniaux, produits dont les indigènes ne savent que faire.» Cette motion fut soutenue par la majorité des délégués anglais et français, et la presque totalité des voix allemandes, belges et hollandaises. Si la position la plus radicale, condamnant toute forme de colonisation, l'emporte, c'est grâce aux voix des délégués de pays sans colonies. L'émergence des courants réformistes au sein du mouvement socialiste se traduit, sur le terrain colonial aussi, par un ralliement aux vues de la bourgeoisie. Face à Rosa Luxemburg, qui dénonce toute politique coloniale (« *Guerre et paix, le Maroc en échange du Congo ou le Togo pour Tahiti, ce sont là des questions où il y va de la vie de milliers de personnes, du bonheur ou du malheur de peuples entiers. Une douzaine de chevaliers de l'industrie racistes laissent de fins commis politiciens réfléchir et marchander sur ces questions comme on le fait au marché pour la viande ou les oignons, et les peuples attendent la décision avec angoisse tels des troupeaux de moutons conduits à l'abattoir* », écrit-elle sur les négociations entre les puissances européennes à propos du Maroc en 1911), le social-démocrate allemand David, député de Mayence, salue la colonisation comme un élément du but de civilisation poursuivi par le mouvement socialiste. « *Sans colonies nous serions assimilables à la Chine* », dit-il. La résolution finale du congrès fait pourtant obligation aux partis socialistes de combattre toute forme de colonisation. Elle demeurera la charte de la Deuxième Internationale jusqu'en 1928, alors que ses partis

soutenaient depuis longtemps déjà la politique coloniale de leurs États.

Les socialistes français combattent la colonisation...

En France, le mouvement ouvrier se reconstitue lentement au lendemain de la Commune de Paris. La loi d'amnistie pour les communards n'est votée qu'en juillet 1880. La plupart des militants dénoncent alors les massacres coloniaux, les guerres de conquête, mais sans percevoir la nouveauté, quant à l'évolution du capitalisme, du phénomène colonial, puis impérialiste. Par nationalisme, les blanquistes approuvent même la conquête de la Tunisie. Parmi les principales figures du socialisme en France, seul Paul Lafargue prend clairement position contre la colonisation. Dès 1882, il dénonce les visées françaises sur l'Égypte et les menées du parti colonial, raillant Paul Leroy-Beaulieu, un de ses chantres. Ni pour lui ni pour ceux qui le suivent, il n'est évidemment question de colonisation socialiste. Il explique ainsi en 1887 que « *la France capitaliste envoie les ouvriers et les paysans en Algérie, en Tunisie, à Madagascar, au Tonkin, pour voler et dépouiller les nations demi-civilisées* ». Le Parti ouvrier français (POF), qu'il a fondé avec Jules Guesde, dénonce les menées coloniales en Afrique et en Asie. Selon Guesde, il est le seul parti qui, à propos des colonies, « *n'a cessé de crier au vol et aux meurtres, entassant meetings sur meetings et ameutant l'opinion* ». Il est le premier parti en France à prendre une position nettement anticolonialiste à son congrès de Romilly en 1895 : « *Considérant que la politique coloniale est une des pires formes de l'exploitation capitaliste, qu'elle tend exclusivement à élargir le champ des profits de la classe possédante en épuisant de sang et d'argent le prolétariat producteur ; considérant que les expéditions entreprises sous prétexte*

de civilisation et d'honneur national aboutissent à la corruption et à la destruction des populations primitives et déchaînent sur la nation colonisatrice elle-même toutes sortes de fléaux (...), le 13e congrès national du Parti ouvrier français s'élève de toutes ses forces contre les flibusteries coloniales pour lesquelles aucun socialiste conscient ne votera jamais ni un homme ni un sou.»

Cette condamnation nette restera la doctrine officielle des socialistes, y compris après la fondation de la SFIO en 1905. À partir de sa naissance, en 1904, le quotidien socialiste *L'Humanité* mène de nombreuses campagnes contre la barbarie coloniale. Ainsi en 1905, l'affaire Gaud-Toqué, du nom de deux fonctionnaires qui, par désœuvrement, assassinent à la dynamite un Congolais le 14 juillet. Cette affaire, en levant le voile sur la réalité du colonialisme, suscite l'indignation en France, y compris dans une partie de l'opinion favorable à la colonisation. À tel point qu'une commission d'enquête est envoyée avec Brazza, l'explorateur-colonisateur du Congo à sa tête. Il est effaré par ce qu'il trouve et dénonce la gabegie de l'administration coloniale, avant de mourir d'une maladie que la rumeur attribue à un empoisonnement. Toqué écope de cinq ans de prison, à la fureur du public du procès, composé de colons, qui veut son acquittement. *« C'est à se faire naturaliser nègre »*, se lamente un fonctionnaire.

Quant aux syndicalistes révolutionnaires de la CGT (créée en 1895), ils s'opposent à toute colonisation et en dénoncent les horreurs. Trois quotidiens syndicalistes (*La Bataille syndicaliste, La Voix du peuple, La Vie ouvrière*) dénoncent les guerres coloniales, faites au profit de la classe parasitaire et pour enrichir le syndicat des gros financiers. *La Voix du peuple* reproduit le discours de Paul Vigné d'Octon, médecin, pamphlétaire et député de l'Hérault sur l'affaire Chanoine (les capitaines Voulet et Chanoine, à la tête

de 1 200 hommes chargés de coloniser le Tchad en 1898-1899, y sèment mort et ruines, échappant de fait à tout contrôle de l'état-major). *La Bataille syndicaliste* publie en feuilleton des études et dénonciations de la situation coloniale. Ainsi Pierre Monatte en 1907 : « *Nous avons été des barbares. Dans la mémoire des Hottentots et des Annamites, nous serons une horde de Huns qui ensanglanta leur territoire. Et dans la mémoire des mères françaises, le souvenir restera-t-il des 7 000 enfants qui tombèrent sur le sol de Madagascar, tués moins par les flèches des Malgaches que par l'incurie de notre administration ?* » C'est encore le cas de Gustave Hervé qui, avant de devenir ultra-patriote en 1912, et pétainiste en 1935, mène campagne contre les guerres coloniales dans son journal *La Guerre sociale*. Il publie ainsi une lettre au sultan du Maroc en 1908, au moment où la France tente d'y prendre pied : « *Les ennemis de nos ennemis sont nos amis. Tu es l'ennemi de la bande des financiers français qui veulent mettre ton pays en coupe réglée comme ils y mettent la France...* » En 1910, ce journal tire à 60 000 exemplaires.

... mais avec des limites

Cependant les campagnes contre la colonisation s'en tiennent surtout à des articles, des réunions, puis, lorsqu'auront été élus des députés socialistes, à des campagnes parlementaires. Rares sont les manifestations sur le sujet. Exception notable : la campagne contre la conquête du Maroc, en 1908, et surtout en 1911 après le « coup » d'Agadir et la menace d'un conflit franco-allemand, lorsque l'Allemagne envoie une canonnière dans la baie d'Agadir, au Maroc, alors sous domination française. Plusieurs milliers de personnes assistent alors à un meeting international organisé par la CGT, avec des délégués allemands, anglais et belges. La SFIO lance une

manifestation un mois plus tard qui rassemble entre 18 000 et 60 000 présents.

Ce sont les crimes coloniaux, bien plus que la colonisation elle-même, qui sont mis en cause. On trouve alors peu d'écrits socialistes pour analyser la colonisation, au-delà de la dénonciation. En France, Paul Louis est un des rares à en tenter une analyse économique. En 1905, dans *Le Colonialisme*, il constate la nécessité pour la bourgeoisie de trouver des sources ou débouchés coloniaux pour les matières premières, le placement des capitaux et la main-d'œuvre à vil prix. Il souligne que le colonialisme porte la guerre : « *La France et le Royaume-Uni n'ont cessé d'envenimer leurs relations, au fur et à mesure que se précisaient leurs ambitions sur l'Indochine et surtout le Soudan.* [Il pourrait suffire] *d'une surexcitation supplémentaire, d'un accès de mauvaise humeur exaspérée d'un Chamberlain pour jeter les deux nations l'une contre l'autre.* »

Le rejet de toute forme de colonisation apparaît comme allant de soi pour le mouvement ouvrier français. Pourtant, assez rapidement, il va suivre la même pente que la Deuxième Internationale. À côté de militants qui resteront internationalistes vont se développer des courants souhaitant une colonisation plus humaine, et d'autres qui acceptent le fait colonial tel qu'il est.

Déjà dans les années 1890, une certaine forme du poison qu'est le nationalisme est présente, y compris dans certaines positions de Guesde ou du POF. S'adressant aux ouvriers français, la plupart de leurs écrits insistent souvent sur les conséquences en France du colonialisme. De fait, les peuples colonisés en sont souvent absents.

Ce nationalisme va de pair avec l'évolution vers la droite d'une partie de la social-démocratie. Il transforme chez certains militants l'anticolonialisme en désintérêt pour les colonies et surtout pour les peuples coloniaux. Désintérêt qui peut mener au racisme,

comme chez Allard, ex-blanquiste, qui dénonce dans *L'Humanité*, en 1913, le colonialisme au nom de son coût pour la France, et fait preuve d'un profond mépris pour les Africains : *« Si français qu'ils soient, je leur préfère mes voisins d'Allemagne. Une ligne de Goethe ou de Schopenhauer me donne plus de satisfaction que les contorsions des soixante millions de "Français"* (des colonies). »

Le réformisme et l'abandon du combat anti-impérialiste

L'émergence du réformisme à partir des années 1890 conduit un certain nombre de socialistes à ne plus condamner que les « excès » de la colonisation. Cela revient implicitement à défendre un autre type de colonisation. De là à défendre la colonisation existante, au moins certains de ses aspects, il n'y a qu'un pas que certains franchissent rapidement. Ainsi, dans le nord de la France, les monuments aux morts en l'honneur des campagnes d'outre-mer se multiplient, y compris parfois dans les villes à municipalité guesdiste. La mairie POF de Lille inaugure même un monument en l'honneur de Faidherbe[5] en présence du ministre de la Guerre, le 2 octobre 1887.

Une partie des députés socialistes reprend à son compte les vues de l'impérialisme français. Ainsi, Jaurès, en 1903, avant d'évoluer, lui, vers une condamnation plus ferme de la colonisation, se dit *« convaincu que la France a des intérêts au Maroc de premier ordre... Je suis convaincu que ces intérêts lui donnent une sorte de droit... J'ajoute que la France a autant le droit de prolonger au Maroc son action économique et morale qu'en dehors de toute entreprise et de toute violence militaire, la civilisation qu'elle représente en Afrique,*

[5] Louis Faidherbe (1818-1889), militaire français et l'un des conquérants du Sénégal, dont il devint gouverneur en 1851.

auprès des indigènes, est certainement supérieure à l'état présent du régime marocain ».

Le même Jaurès sera pourtant un des principaux opposants à la conquête du Maroc et consacrera à la question coloniale de nombreux articles. C'est d'ailleurs un des rares dirigeants socialistes à se montrer attentif aux événements de Perse (l'actuel Iran), de Chine, de Turquie ou d'Inde, et à chercher à connaître l'islam. Il refuse ce qu'on appellerait aujourd'hui le « choc des civilisations ». Pour autant, c'est la lutte pour la paix qui le motive essentiellement et si ses positions évoluent, elles le rapprochent plus de la Ligue des droits de l'homme d'alors que de Marx. Il demande, au bout du compte, des aménagements, une humanisation de la colonisation, pas sa fin.

Avec des nuances, c'est en fait cette vision des choses qui domine dans le mouvement socialiste à la veille de la Première Guerre mondiale. Pour les courants réformistes, la colonisation est alors un fait qu'il faut améliorer. Ils dénoncent la colonisation « capitaliste », mais laissent entendre qu'il pourrait exister une colonisation « socialiste », avant d'en proposer le programme. C'est le cas de Lucien Deslinières, qui publie en 1912 *Le Maroc socialiste*. Il préconise la mise en valeur *« collectiviste »* de cette *« terre vierge »*, alors encore formellement indépendante. Après une vive polémique, la SFIO rejette finalement le projet, Jaurès et Vaillant s'y opposant face à Jules Guesde qui le soutient. Cependant, les mêmes idées sont reprises, notamment par Marcel Cachin, dans *L'Humanité*, la même année, qui prône lui aussi, pour le Maroc, une colonisation « socialiste » : *« Non seulement notre parti protestera* [contre l'accaparement des terres par les gros colons]*; mais il proposera un plan positif de mise en valeur et d'utilisation de la terre marocaine grâce à une collaboration de travailleurs indigènes et de travailleurs français. (...) On*

verra alors ce que le socialisme veut substituer à la politique coloniale de la bourgeoisie, toute de vol, de spoliation. » L'indépendance des colonies est écartée d'emblée. Louis Goulut, dans *Le Socialisme au pouvoir,* affirme ainsi en 1910 que « *l'abandon de nos colonies serait un suicide collectif* ». Cette tendance est d'autant plus présente dans les villes tirant un bénéfice direct de l'exploitation des colonies, telle Marseille dont le maire, socialiste indépendant, salue l'exposition coloniale qui s'y tient en 1906.

Le poids des « socialistes coloniaux »

Cette tendance se vérifie encore plus dans les fédérations coloniales de la SFIO. Depuis la fin du 19e siècle, le mouvement socialiste s'est en effet implanté timidement dans certaines colonies.

Aux Antilles, où la classe ouvrière s'est développée plus tardivement, le mouvement ouvrier a eu du retard sur la métropole. Le premier syndicat martiniquais, celui des tonneliers, date de 1886. Encore ne compte-t-il que 173 membres en 1898, et tombe à 70 l'année suivante. Aux conditions de travail et de vie très dures, il faut en effet ajouter les catastrophes naturelles (cyclones) et les épidémies qui rendent les conditions de militantisme souvent périlleuses. En février 1900, une grève des travailleurs de la canne à sucre demandant une augmentation du salaire s'étend à toute l'île. Au cours des événements, dix grévistes sont tués par la troupe au François. Alexandre Zevaès, député de l'Isère du POF, dénonça d'ailleurs à la tribune de l'Assemblée nationale le « *Fourmies colonial* »[6]. Suite à la grève, les syndicats se multiplient sur l'île, au point que son gouverneur note à l'intention du ministre des Colonies : « *Il s'en crée un peu sur tous les points de l'île.* » Les grèves se multiplient

[6] Le 1er mai 1891, à Fourmies, dans le Nord, la troupe tira sur des manifestants ouvriers. Il y eut 9 morts et 35 blessés.

également, chez les typographes, les charbonniers de Fort-de-France. En juin 1901 se constitue une Bourse du travail regroupant les syndicats de Saint-Pierre.

En Guadeloupe, les premiers syndicats voient le jour entre 1887 et 1901. La première Bourse du travail date de 1902. En 1910 éclate une grève générale, étendue à toute l'île dans les champs de canne et les usines à sucre. Les grévistes se battent pour des hausses de salaire. Les forces de répression tirent, faisant trois morts et six blessés à l'usine Sainte-Marthe de Saint-François. À Capesterre Belle-Eau, après un rassemblement, il y a des arrestations. Travailleurs et population manifestant alors devant la gendarmerie, celle-ci ouvre le feu. Bilan, un mort et six blessés.

Dans cette période, des étudiants antillais fréquentent à Paris les groupes socialistes, et parfois, y adhèrent. C'est ainsi qu'un Groupe socialiste des Antilles se crée. Il tient des réunions, organise des conférences dans la capitale et participe aux activités du POF. Il se retrouve d'ailleurs, avec la fusion des différents groupes socialistes, dans la SFIO. En Guadeloupe, la fédération socialiste est fondée par Hégésippe Légitimus, qui sera, élu député en 1898, le premier Noir à siéger à l'Assemblée nationale. Après la grève des travailleurs de la canne à sucre, le groupe socialiste décide de tenter de s'implanter en Martinique. Une fédération socialiste y naît en 1901. Son principal animateur, Joseph Lagrosillière, deviendra maire de Fort-de-France et député en 1910.

Au Maghreb, une Fédération des travailleurs socialistes algérienne est créée en 1887 et, en 1911, une Fédération socialiste tunisienne.

La plupart du temps, en Afrique du Nord et en Asie, les fédérations socialistes sont surtout composées de colons. Les idées socialistes étant nées en Europe, ce n'est d'ailleurs pas surprenant. Cependant, ce trait d'originel devient permanent, et une

caractéristique de ces fédérations. Ces dernières se sont adaptées au contexte colonial et deviennent l'expression des intérêts d'ouvriers, certes, mais d'ouvriers blancs que la colonisation met dans une situation de supériorité par rapport aux populations locales. En Algérie, la population française est bien représentée dans le bâtiment, les travaux publics, les ports, les transports, les mines ainsi que dans de nombreux métiers artisanaux. Elle y forme de fait une aristocratie ouvrière et les organisations ouvrières deviennent les représentantes de ce que ces petits colons considèrent comme leurs intérêts. À cela s'ajoutent les pressions et les préjugés du milieu colonial, notamment l'antisémitisme. En Algérie, dès le début des années 1890, les socialistes, s'ils demandent l'égalité de salaire avec les travailleurs musulmans, demandent aussi qu'il leur soit obligatoire de parler français et d'abandonner de fait une partie de leur culture. En octobre 1902, une résolution du cinquième congrès du Parti socialiste ouvrier algérien, devenu Fédération des travailleurs socialistes algériens, réclame même l'enseignement professionnel pour les Arabes, en précisant : pas l'enseignement supérieur « *qui ne peut être que nuisible, à l'heure actuelle, pour l'indigène* ». Bref, le « *socialisme* » de ce parti ne s'adresse pas aux peuples colonisés.

Du coup, sous couvert de lutte contre l'obscurantisme, le nationalisme indigène, y compris quand il s'incarne dans les classes populaires, est combattu au nom du socialisme. À Tunis en 1911, la menace de destruction d'un cimetière musulman provoque des émeutes contre les Européens. Syndicats et SFIO pointent alors le fanatisme musulman qui vise les « petits », plus que l'attitude de l'administration coloniale.

Même aux Antilles, où pourtant la fédération socialiste ne regroupe pas que des colons, elle se situe dès ses débuts sur le terrain du réformisme. Son *Manifeste*, publié en 1901, s'il affirme que les

socialistes aspirent « *à la suppression de l'inégalité économique – prolétariat et bourgeoisie* » et que « *le socialisme doit rester un parti de combat et de révolution* », rejette explicitement toute activité révolutionnaire de transformation de la société : « *Dans un État démocratique moderne la conquête du pouvoir politique par le prolétariat ne peut être le résultat d'un coup de main, mais bien d'un long et pénible travail d'organisation prolétarienne sur le terrain économique et politique.* » De plus, il refuse toute séparation d'avec la métropole : « *L'initiative de la révolution nous est interdite, à peine de revêtir, aux yeux de la Métropole bourgeoise, le caractère d'une révolte de sujets insoumis et d'entraîner, en pure perte, la suppression de nos maigres libertés coloniales.* » Plus encore que les autres colonies, le Parti socialiste considère la Guadeloupe et la Martinique comme des provinces de France et le journal martiniquais *Le Prolétaire* affirme à propos de cette île : « *Toujours son cœur a battu à l'unisson de la France dont elle n'est qu'une partie.* »

En s'opposant à toute forme de soutien à l'émancipation des peuples colonisés, ces fédérations vont peser au sein de la SFIO métropolitaine dans le sens d'un net infléchissement de ses positions vers un « socialisme colonial » et renforcer ainsi les courants les plus réformistes.

Le développement de ces derniers aboutit à ce qu'une partie du mouvement ouvrier défende de fait l'impérialisme français. Au moment où éclate la Première Guerre mondiale, ces courants n'auront pas de peine à se retrouver dans l'union sacrée et le soutien à la guerre de la bourgeoisie française.

Cette lutte des puissances impérialistes pour se repartager le monde (et les colonies) aura cependant pour conséquence la révolution en Russie. Sur la question coloniale comme sur beaucoup d'autres, elle va régénérer le mouvement ouvrier.

Chapitre III

La rupture de la Révolution russe

Les révolutionnaires russes et le problème des nationalités

En Russie, la question coloniale s'est posée très tôt au mouvement ouvrier. Du fait de l'absence de rupture territoriale entre la Russie d'Europe et les territoires qu'elle s'est appropriés en Asie, dans le Caucase ainsi qu'en Europe, la question coloniale s'est confondue bien souvent avec la question nationale, peuples colonisés et colonisateurs se trouvant imbriqués.

Dans cette « prison des peuples » qu'est alors l'empire des tsars, l'oppression des minorités nationales et des populations autochtones est générale. Dès sa fondation, le Parti ouvrier social-démocrate de Russie (POSDR) se trouve face à ce problème. D'autant que le mouvement ouvrier socialiste se développe rapidement, y compris au sein des populations non russes. Faut-il rappeler que Trotsky était juif, Staline géorgien ? Créé en 1897, le Bund (Union générale des travailleurs juifs de Lituanie, de Pologne et de Russie) participe à la fondation du POSDR un an plus tard.

Dès 1903, le droit à l'autodétermination figure au programme du parti. Le droit des nationalités à se séparer de la Russie sera l'objet d'un long débat entre Rosa Luxemburg (d'origine juive polonaise, et qui y est opposée) et Lénine (qui y est favorable). Ce dernier

s'en explique ainsi : « *Si nous revendiquons la liberté de séparation pour toutes les nations opprimées sans exception, ce n'est nullement parce que nous sommes pour leur séparation, mais seulement parce que nous sommes pour le rapprochement et la fusion libre, de plein gré, et non sous la contrainte.* » Le droit à l'autodétermination et la fameuse formule du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » ne sont aucunement, pour Lénine et les bolcheviks, un soutien aux nationalismes des peuples opprimés. Pour eux, l'avenir est dans la disparition des frontières et le regroupement des peuples dans un même ensemble. Mais c'est la reconnaissance que le prolétariat d'un pays oppresseur ne peut, s'il veut convaincre un peuple opprimé qu'il combat son oppression, que lui permettre de partir. Le socialisme ne peut exister, dans l'esprit de ces militants, sans aboutir à de vastes regroupements librement consentis de populations.

Lénine est le premier à comprendre qu'à l'époque impérialiste, les colonies jouent un nouveau rôle et que les peuples coloniaux ont toute leur place dans le combat pour le socialisme. Il préconise l'aide et le soutien du mouvement ouvrier à ce qu'on appellera plus tard les luttes de libération nationale : *« Les socialistes ne doivent pas seulement revendiquer la libération immédiate, sans condition et sans rachat, des colonies (et cette revendication, dans son expression politique, n'est pas autre chose que la reconnaissance du droit des nations à disposer d'elles-mêmes) ; les socialistes doivent soutenir de la façon la plus résolue les éléments les plus révolutionnaires des mouvements démocratiques bourgeois de libération nationale de ces pays et aider à leur insurrection (ou, le cas échéant, à leur guerre révolutionnaire) contre les puissances impérialistes qui les oppriment. »* (*L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, 1916).

La Révolution russe et les colonies

Dès leur arrivée au pouvoir en octobre-novembre 1917, les bolcheviks proclament l'égalité des droits entre les peuples de l'ex-empire des tsars. La séparation est évidemment permise. Certaines des nouvelles républiques (dirigées par des partis hostiles aux bolcheviks) ne s'en privent pas, telles l'Ukraine ou la Géorgie. Surtout, les bolcheviks s'adressent aux travailleurs et aux peuples opprimés du monde en créant, dès mars 1919, une nouvelle internationale, la Troisième, ou Internationale communiste (Komintern en russe). Un an plus tard, ils organisent un congrès des peuples de l'Orient à Bakou. Il rassemble près de 3 000 délégués venus du Proche-Orient, d'Asie centrale ou orientale. Il proclame le soutien de la Révolution russe aux luttes de libération nationale. Il a du coup un grand retentissement parmi les peuples coloniaux qui voient, à juste titre, dans l'Internationale communiste une alliée contre l'impérialisme. Les bolcheviks fondent en 1921, chose inimaginable du temps des tsars, une université des peuples d'Orient à Tachkent, en Ouzbékistan.

Pour le Komintern, la question des colonies est primordiale et occupe une partie importante des débats lors de ses premiers congrès. Pour les militants bolcheviks, la lutte contre l'oppression coloniale est indissociable de la lutte contre le capitalisme et en constitue même une des étapes. Les thèses du deuxième congrès (1920) affirment : « *La Deuxième Internationale (...) n'a donné aucune importance à la question coloniale. Le monde n'existait pour elle que dans les limites de l'Europe (...). Les membres de la Deuxième Internationale sont eux-mêmes devenus impérialistes (...). L'aide apportée à la destruction de la domination étrangère dans les colonies n'est pas, en réalité, une aide apportée au mouvement nationaliste de la bourgeoisie indigène, mais l'ouverture du chemin pour le prolétariat opprimé lui-même.* » L'Internationale demande instamment

aux partis communistes des pays colonisateurs de combattre leur propre impérialisme et d'apporter leur soutien, y compris matériel, à la lutte des peuples colonisés. Cela rompt avec les pratiques de la social-démocratie. C'est d'ailleurs une des vingt et une conditions d'admission à l'Internationale communiste. Parmi celles-ci, destinées à écarter les politiciens opportunistes, la huitième insiste sur la lutte nécessaire contre le colonialisme : « *Tout parti appartenant à la Troisième Internationale a pour devoir de dévoiler impitoyablement les prouesses de "ses" impérialistes aux colonies, de soutenir, non en paroles mais en fait, tout mouvement d'émancipation dans les colonies, d'exiger l'expulsion des colonies des impérialistes de la métropole, de nourrir au cœur des travailleurs du pays des sentiments véritablement fraternels vis-à-vis de la population laborieuse des colonies et des nationalités opprimées et d'entretenir parmi les troupes de la métropole une agitation continue contre toute oppression des peuples coloniaux.* »

Mais pour appliquer une telle politique, il ne suffit pas de créer de nouveaux partis ; il faut aussi transformer en véritables communistes leurs cadres et militants, formés pour l'essentiel à l'école de la social-démocratie. En France, cela ne va pas aller sans quelques difficultés.

Chapitre IV

Le Parti communiste et la lutte contre la colonisation

La question coloniale au congrès de Tours

Lors des débats du congrès de Tours (décembre 1920), pendant lequel la majorité de la SFIO vote l'adhésion à la Troisième Internationale, la question coloniale ne joue qu'un rôle secondaire. Elle est cependant présente et reflète les clivages du congrès. Trois motions sont en effet présentées. Celle de Léon Blum prône la défense des « indigènes », mais refuse de confondre « *le mouvement de révolte des peuples opprimés avec le travail de libération prolétarienne* ». C'est en fait la position traditionnelle de la droite de la social-démocratie : dénonciation des crimes coloniaux, mais acceptation du fait colonial (Blum, très minoritaire alors, finira par se rallier à la deuxième motion, au fond pas très éloignée). Jean Longuet défend la deuxième motion qui « *marque l'amitié des socialistes envers les indigènes des colonies françaises* » et reconnaît comme « *sacré le droit à disposer d'elles-mêmes* » aux populations dominées. Mais elle rejette la guerre et l'insurrection. Les populations coloniales n'ayant aucun droit politique et étant en butte à une répression brutale à la moindre manifestation, cela revient à demander aux peuples colonisés d'attendre le bon vouloir de leurs oppresseurs. La troisième motion, celle des partisans du Komintern, se rallie à sa

huitième condition d'adhésion. Le congrès se termine par le vote de l'adhésion, y compris par la majorité des fédérations coloniales.

À noter que lors du congrès intervient un délégué représentant un peuple colonisé, Nguyen Ai Quoc, le futur Ho Chi Minh.

Le poids du passé social-démocrate

Voter un ensemble de résolutions est une chose, en comprendre la portée pratique et surtout les appliquer, en est une autre. Les vieilles habitudes ont la vie dure. Si le jeune Parti communiste a voté le soutien aux luttes de libération des peuples colonisés, sa direction n'en estime pas moins que ces derniers sont incapables de s'émanciper eux-mêmes. Ainsi, son deuxième congrès affirme : *« Une autre difficulté réside dans l'inaptitude à peu près générale des indigènes à s'émanciper eux-mêmes. Ils n'ont pas de passé révolutionnaire ; dans beaucoup de colonies, ils sont habitués à la servitude et ne conçoivent pas encore les possibilités de s'en délivrer. »* Cependant, ce congrès annonce la création d'un Comité d'études coloniales afin de commencer une propagande communiste dans les colonies.

Pourtant, la plupart des fédérations coloniales ne sont pas, c'est le moins qu'on puisse dire, sur la même longueur d'onde que les dirigeants de la Troisième Internationale. Ainsi, en Martinique, le Parti socialiste a scissionné dès décembre 1919. La fédération socialiste a en effet mis en œuvre, après la métropole, une politique d'union sacrée en juin 1919. Une partie des socialistes martiniquais, conduits par Lagrosillière, qui a démissionné du groupe socialiste de l'Assemblée nationale en 1914, a fait alliance avec le chef de file des békés – gros propriétaires blancs descendants des propriétaires d'esclaves – « progressistes » et fondé le Parti républicain schoelchériste, se réclamant de Schoelcher, artisan de l'abolition de l'esclavage en 1848. Ceux qui refusent cette alliance fondent eux le

groupe Jean-Jaurès, qui proclame son refus de la collaboration de classe et sa fidélité aux principes de base du socialisme. Mais il demande également, comme une grande partie des socialistes martiniquais d'avant-guerre, l'assimilation, c'est-à-dire l'égalité totale entre « *Français de la Martinique* » et « *Français de la Métropole* ». On est loin de la lutte pour l'émancipation des colonies. Pourtant, ce groupe Jean-Jaurès rejoint la majorité au congrès de Tours et s'intitule « communiste » dès janvier 1921.

Surtout, le programme de l'Internationale entre en contradiction avec les volontés des fédérations coloniales d'Afrique du Nord. Ce sont souvent des fédérations social-démocrates, composées exclusivement de colons, et qui restent imprégnées des préjugés de ce milieu. Leurs membres sont attirés certes par la Révolution russe, mais pas au point de remettre en cause leur propre statut privilégié. C'est pourtant cela que signifie l'application des principes communistes. Ils ont donc voté l'adhésion en espérant pouvoir faire le tri parmi les choix politiques qu'implique le communisme. C'est ainsi que la section de Sidi Bel-Abbès, en Algérie, rejette en avril 1921 la huitième condition : *« Considérant : 1) Que les indigènes de l'Afrique du Nord sont composés en majeure partie d'Arabes réfractaires à l'évolution économique, sociale, intellectuelle et morale, indispensable aux individus pour former un État autonome. 2) Que les musulmans refusent l'instruction aux femmes. 3) Qu'ils n'ont ni techniciens, ni outillage, ni ouvriers susceptibles de mettre en valeur le sol et le sous-sol. 4) Que les prolétaires indigènes sont surtout exploités par leurs coreligionnaires bourgeois, par leurs chefs religieux. 5) Que les bourgeois arabes se réclament de principes nationalistes et féodaux. Pour ces motifs, la section communiste de Sidi Bel-Abbès estime que le meilleur moyen d'aider tout mouvement libérateur dans notre colonie n'est pas d'abandonner cette colonie (...) mais au contraire d'y*

rester. » Et d'ajouter : « *Un soulèvement victorieux des masses musulmanes d'Algérie qui ne serait pas postérieur à un même soulèvement victorieux des masses prolétariennes de la métropole amènerait fatalement en Algérie un retour vers un régime voisin de la féodalité.* » Cette même section refuse la même année l'appel pour la libération de l'Algérie et de la Tunisie lancé par le Komintern. Elle refuse également l'adhésion des militants « indigènes ».

Trotsky prendra à partie cette section lors du quatrième congrès de l'Internationale, en dénonçant sa « *mentalité de possesseur d'esclaves* ». Il appelle de plus le parti français à s'appuyer sur les militants indigènes dans les colonies. En fait, les interventions de l'Internationale sont alors répétées pour pousser le parti français à rompre avec les traditions social-démocrates, y compris sur le terrain colonial. La « pratique opportuniste » de la section française est l'objet d'attaques encore lors du cinquième congrès.

La résistance des militants européens d'Algérie ne disparaît pas, même si les effectifs des fédérations de Constantine et d'Oran diminuent fortement (500 adhérents en novembre 1923 contre un millier trois ans plus tôt). Mais l'influence de ces fédérations hors d'Algérie est très limitée et l'orientation du parti devient plus claire. Le congrès de Lyon, en janvier 1924, adopte comme mot d'ordre pour l'Algérie la suppression de l'indigénat, un Parlement algérien élu au suffrage universel et le droit à l'indépendance. Hadj Ali, militant algérien, membre du comité central, est présenté aux élections législatives de 1924 à Paris. La même année, on crée une commission coloniale, chargée de coordonner le travail dans les colonies et la propagande anti-impérialiste. En sont membres notamment des militants venus des colonies comme Nguyen Ai Quoc. En 1925, le congrès fédéral d'Alger vote un programme de revendications induisant l'indépendance, qui apparaît formellement comme mot

d'ordre lors du congrès suivant. Le parti communiste présente aux élections municipales algéroises de mai 1925 une liste d'union avec les Jeunes-Algériens, mouvement nationaliste, avec l'émir Khaled, alors exilé en Syrie, comme tête de liste. Il est le petit-fils d'Abd-El-Kader, figure du nationalisme algérien qui avait tenu en échec l'armée française lors de la conquête. Sur quatorze candidats, elle compte douze musulmans. Des pages du journal de la fédération algérienne *La Lutte sociale* sont, pour l'occasion et pour la première fois, imprimées en arabe. Cependant, en 1925, la section algérienne ne compte que 80 adhérents arabes ou kabyles contre 1 000 adhérents européens.

C'est surtout à l'occasion des guerres coloniales que la politique du jeune PC va trancher avec la tradition social-démocrate.

La lutte contre les guerres coloniales

La Syrie était tombée, à la fin de la Première Guerre mondiale, sous domination française. En 1925, les nationalistes syriens déclenchent une grève des impôts. Surtout, la présence française provoque une révolte de la minorité druze qui prend les armes et forme un gouvernement insurrectionnel clandestin. La France réagit en bombardant Damas et en envoyant la troupe.

L'Internationale prend officiellement fait et cause pour les révoltés. En France, le PC mène une campagne d'articles contre l'intervention française, prend contact avec les nationalistes syriens, et crée à Paris un comité contre les exactions en Syrie, regroupant intellectuels et ressortissants des colonies.

Mais c'est principalement à propos de la guerre du Rif que le parti communiste engage sa première grande campagne anticoloniale.

Le Maroc avait été partagé entre la France et l'Espagne. Au sortir de la Première Guerre mondiale, la domination de l'Espagne

s'effondre dans le nord du pays, son armée étant battue par les troupes d'un chef de tribu, Abd el-Krim, qui parvient à créer dans le Rif un État indépendant d'environ trois millions d'habitants. En avril 1925, le gouvernement français, nouvellement élu et soutenu par les socialistes, décide de prêter main-forte à l'Espagne et envoie au Maroc un corps expéditionnaire commandé par le général Pétain.

Dès septembre 1924 et les premières victoires d'Abd el-Krim, le PC rompt le consensus autour de la politique coloniale française et se range, résolument, dans le camp adverse, en envoyant un télégramme au chef marocain : « *La fraction communiste du Parlement, le comité central du Parti communiste et des Jeunesses communistes saluent la victoire éclatante du peuple marocain sur les impérialistes espagnols. Ils félicitent leur chef courageux, Abd el-Krim. Ils espèrent qu'après sa victoire définitive sur l'impérialisme espagnol il poursuivra, en liaison avec le prolétariat français et européen, sa lutte contre tous les impérialistes, y compris les impérialistes français, jusqu'à la libération complète du territoire marocain.* » Le PC mène sans attendre une campagne appelant à la paix immédiate, à l'évacuation militaire du Maroc et, surtout, au boycott des transports de troupes et d'armes, à la fraternisation des soldats français avec les Rifains, et finalement à l'indépendance du Rif. Des dirigeants du PC rencontrent à ce moment en Algérie des émissaires d'Abd el-Krim, leur remettent de l'argent et les mettent en contact avec des marchands d'armes.

Un comité national d'action est mis sur pied en mai 1925, confié au jeune Maurice Thorez. De nombreuses réunions et meetings sont tenus. En février 1925, le jeune député Jacques Doriot appelle à la fraternisation du haut de la tribune de l'Assemblée. Le point fort de la campagne est la grève générale de vingt-quatre heures

de décembre 1925. Ses résultats sont mitigés : environ 400 000 grévistes, un chiffre inférieur à celui des adhérents de la Confédération générale du travail unitaire (CGTU), regroupant les militants et sympathisants communistes que les chefs SFIO de la CGT avaient expulsés du syndicat en 1921. Il faut dire que cette grève a lieu dans une ambiance particulièrement tendue : un militant est tué, Doriot est passé à tabac.

La véritable nouveauté par rapport à la social-démocratie est la campagne en direction de l'armée, à travers notamment de la presse. Des journaux communistes sont publiés à destination des soldats ou des marins. Des chansons appellent à la fraternisation :

« On crève de faim, de soif et de misère/ Pourquoi chez les Rifains/ Qui sont chez eux aller porter la guerre/ Assez de ces luttes sans fin/ Les prolétaires là-bas n'y ont que faire/ Fraternisant ils laisseront enfin/ Le Maroc aux Marocains. »

La répression est sévère : 327 arrestations en France et 24 en Algérie, 157 condamnations totalisant soixante-dix années de prison, plus des sanctions pour participation à la grève d'octobre. Si fraternisations et désertions sont rares, des révoltes éclatent ici ou là dans les transports militaires, notamment les navires transportant des troupes. Suite à l'une d'elles, un quartier-maître se voit infliger quatre ans de prison comme meneur. Deux cents marins sont traduits en conseil de guerre et 1 500 attendent leur jugement début 1925. La France, utilisant l'aviation et les gaz de combat, oblige Abd el-Krim à se rendre en 1926. On l'exile alors à la Réunion, où il restera jusqu'en 1947.

Le combat anticolonial du PCF avant 1936

Après la guerre du Rif, la propagande quotidienne anticolonialiste du PC continue, même si la question coloniale n'apparaît

plus au premier plan qu'au congrès de 1932. Citons notamment la campagne contre l'exposition coloniale de Vincennes en 1931. Cette exposition, lancée par le gouvernement à grand renfort de publicité, a pour objectif de vanter l'empire colonial français vis-à-vis de la population métropolitaine et des puissances étrangères. Sur 110 hectares, plusieurs millions de visiteurs découvrent la vision coloniale de l'empire français, jusqu'aux ignobles zoos humains. À cette occasion, le PC organise, avec les surréalistes, une contre-exposition dénonçant les crimes coloniaux. Intitulée « *La vérité sur les colonies* », elle rassemble une série de documents dénonçant la colonisation et les profits capitalistes outre-mer. Des œuvres « barbares » africaines et océaniennes (masques, statuettes) sont présentées aux côtés d'objets de piété de Lourdes, fabriqués en série, histoire de montrer que l'art n'est pas là où on le croit. Si cette exposition a beaucoup moins de retentissement, elle n'en a pas moins le mérite d'exister, dans un contexte où les idées réactionnaires et racistes sont très présentes. Le PC mène d'ailleurs campagne dans toute la France sur ce thème, une rubrique y étant consacrée dans *L'Humanité*. À Bruxelles, en 1927, le parti communiste participe également, même si l'initiative vient de l'Internationale, à la fondation de la Ligue anti-impérialiste, sorte de regroupement de nationalistes des pays coloniaux, d'intellectuels et de militants communistes de pays impérialistes. Cette ligue anti-impérialiste n'aura qu'une existence éphémère et sombrera rapidement dans l'oubli.

Cependant, si cette dernière initiative traduit d'une certaine manière l'intérêt pour l'émancipation des colonies, elle reflète aussi la politique réactionnaire de la couche sociale qui monopolise désormais le pouvoir en URSS, avec Staline à sa tête, la bureaucratie soviétique, dans les pays coloniaux et semi-coloniaux : le suivisme vis-à-vis de forces nationalistes extérieures, voire hostiles, au prolétariat.

Au prétexte – fallacieux, à considérer l'exemple russe de 1917 – que la classe ouvrière minoritaire de ces pays ne saurait y prétendre au pouvoir, les révolutions, d'après les dirigeants staliniens, ne pouvaient y être conduites que par des nationalistes bourgeois. Le rôle dévolu aux travailleurs des villes et des campagnes était de soutenir ces nationalistes, leur politique et les buts qu'ils s'assignaient. Cette politique, dénoncée par Trotsky comme criminelle du point de vue de la classe ouvrière et du socialisme international en même temps qu'en contradiction totale avec celle de Lénine et des bolcheviks, conduit la même année au massacre des ouvriers de Canton et de Shanghaï par Tchang Kaï-Chek, général nationaliste encensé par le Komintern stalinisé. À partir de 1928, celui-ci change de stratégie : il décrète le monde capitaliste à l'agonie et la révolution prolétarienne à l'ordre du jour. Il prône une politique « classe contre classe ». Dans les pays développés, cela aboutit à dénoncer la social-démocratie comme identique au fascisme, voire pire que lui. Dans les pays coloniaux, c'est la fin des blocs avec les partis nationalistes et la création de partis communistes indépendants. En décalage complet avec la réalité, on annonce « *la conquête de la rue* » et « *la lutte directe pour le pouvoir* ». Cette politique dite de la Troisième période va conduire à de nouveaux échecs sanglants, notamment en Indochine. Trotsky la baptisa « *Troisième période d'erreurs* ».

À cette époque, le Komintern aide à la constitution d'organisations nationalistes. En 1926, le Parti communiste finance et organise la fondation de l'Étoile nord-africaine (Ena) au sein de l'immigration algérienne en France. L'Ena a à sa tête Hadj Ali, alors membre du comité central du PC. Il recrute bientôt Messali Hadj, future figure du nationalisme algérien. C'est sur le seul terrain du nationalisme que va militer l'Ena, entraînant des ouvriers immigrés : ses premiers militants sont ainsi des manœuvres kabyles vivant en

banlieue parisienne. Fatalement, ce choix nationaliste va l'éloigner de ses origines communistes. Dès 1928, le stalinisme du PC d'un côté, le nationalisme de l'Étoile de l'autre font que la rupture entre les deux organisations est consommée. La double appartenance est alors interdite par l'Ena.

L'organisation des travailleurs coloniaux

Pourtant, le Parti communiste, dans ces années, joue un rôle important dans l'organisation des travailleurs venant des colonies. Le PCF et la CGTU sont même les seules organisations à chercher à mobiliser l'immigration coloniale.

Pendant la Première Guerre mondiale, la France s'était appuyée sur son empire colonial en faisant venir des troupes indigènes (les fameux tirailleurs « sénégalais », provenant en fait de toute l'Afrique française) et des ouvriers destinés à travailler à l'arrière, en remplaçant les prolétaires français envoyés au front. Au lendemain de la guerre, une centaine de milliers d'Algériens, presque autant d'Indochinois, et quelques milliers d'Africains, vont se retrouver sur le sol métropolitain. De plus, la guerre finie, l'appel à une main-d'œuvre immigrée est impératif pour la France : 10 % des agriculteurs, 9 % des ouvriers de 1913 ne sont pas revenus du front. Une immigration ouvrière régulière en provenance des colonies s'amorce donc.

Il faut alors une autorisation pour sortir d'une colonie et, en métropole, l'immigrant est surveillé. Le CAI (service de contrôle et d'assistance aux indigènes des colonies), créé en 1923, et le service des Affaires indigènes nord-africaines, créé en 1924, ont pour but de préserver les immigrés des *« contacts sociaux malsains susceptibles de modifier leur mentalité dans le mauvais sens »*. Le racisme, notamment vis-à-vis des Africains, est très présent, y compris dans le monde ouvrier et à la CGT.

Le mouvement communiste est alors le seul à dénoncer la condition coloniale des travailleurs immigrés. Ainsi, à propos de Gaston Beradia, ouvrier algérien tué par la police lors d'un meeting le 1er mai 1923, *L'Humanité* s'attaque, dans son éditorial, au caractère raciste, s'ajoutant au mépris de classe, du meurtre : « *Serf du patronat et de la métropole, l'ouvrier arabe Beradia avait osé chômer le 1er mai. Un Bicot, un ouvrier briqueur, s'était permis d'affirmer sa solidarité de classe avec le prolétariat international, en travail d'émancipation. Cela méritait un châtiment.* »

En décembre 1920 est fondée l'Union intercoloniale (UIC), à l'initiative de militants communistes. Son objectif est de regrouper les travailleurs coloniaux de toutes origines : indochinois, antillais, africains, malgaches, réunionnais, maghrébins. Nguyen Ai Quoc, Robert Louzon, tous deux membres du comité central du PC, écrivent dans son journal *Le Paria*. L'Union revendique l'indépendance pour les colonies et annonce « *l'union fraternelle des peuples libres* ».

L'UIC existe jusqu'en 1926. Des désaccords sur le soutien à Abd el-Krim, mais surtout la volonté des militants coloniaux de développer une activité sur une base nationale précipitent sa fin. La commission coloniale du PC n'y est pas favorable mais ne peut l'empêcher. L'UIC est ainsi remplacée par une organisation vietnamienne et une organisation algérienne, regroupant les deux principales nationalités de l'immigration sur des bases communautaires.

De son côté, la CGTU cherche, dès 1921, et parallèlement à l'UIC, à organiser les travailleurs immigrés. Des cadres syndicaux sont d'ailleurs originaires des colonies : Ben Kaddour Marouf qui organise des grèves à Saint-Étienne en 1924 et devient responsable des ouvriers coloniaux à la CGTU et au PC ; Abdelazziz Menouar, membre de la commission coloniale du PC, de l'UIC, et responsable

de la CGTU jusqu'en 1931. Il organise de nombreuses grèves dans les mines et les transports. Au total, on compte en France 67 grèves de Maghrébins avant 1936.

Le syndicat réitère plusieurs fois d'ailleurs ses appels à organiser les travailleurs immigrés. Ainsi en 1925 : *« Près de 200 000 Algériens, Tunisiens, Annamites, etc., ont été introduits sur le marché du travail français. Malgré qu'ils soient originaires des pays soumis à la France, ces travailleurs subissent un régime spécial, l'indigénat (...). Il ne saurait y avoir à l'usine, au chantier, deux catégories de travailleurs, les uns possédant légalement la liberté de s'organiser, les autres réduits au rôle d'esclaves muets (...). Les syndicats unitaires, dont la mission est de grouper tous les exploités sans distinction de races et de nationalités, doivent faire une large place aux travailleurs coloniaux. »* Le bilan reste cependant modeste dans certaines régions. En 1932, il n'existe que 100 syndiqués coloniaux CGTU dans la région marseillaise, 140 au Havre et 12 dans le Nord. La faible implantation de la CGTU dans les secteurs à forte main-d'œuvre coloniale, le racisme ambiant, expliquent ces chiffres. Saluons d'ailleurs le courage de ces militants qui affrontaient les préjugés et les comportements de petits Blancs, y compris parfois dans les rangs de la CGTU. *L'Humanité* rapporte ainsi qu'en 1924, des dockers marseillais, membres du syndicat, pour régler le problème de la concurrence entre ouvriers, jettent les « Bicots » dans le port. Si un tel comportement est possible dans la CGTU, cela laisse imaginer ce qui devait se pratiquer ailleurs.

Le développement du mouvement communiste dans les colonies

C'est souvent d'ailleurs à partir de travailleurs immigrés que le mouvement communiste se développe dans les colonies

elles-mêmes. Gagnés au communisme, et formés en France, certains sont des cadres indispensables de retour au pays. En Algérie, Ben Kaddour Marouf, ancien membre de l'UIC, devient une des chevilles ouvrières de la CGTU. Les choses sont cependant difficiles en Afrique du Nord, où les sections du PC sont issues directement de la social-démocratie. La prédominance des Européens parmi les militants, tant syndicaux que politiques, maintient l'existence de comportements petits-blancs. En 1932, la CGTU algérienne ne compte ainsi que 1 200 indigènes sur près de 10 000 syndiqués. Les cheminots CGTU de Relizanne, dans le nord-ouest algérien, refusent eux les adhérents musulmans. Dans les fédérations communistes, l'appel à l'arabisation du recrutement n'a que des résultats limités. Elles ne comptent que 80 membres musulmans contre 1 000 européens en 1925. La ségrégation régnant de fait dans les colonies rend difficile le militantisme en milieu « indigène ». Sans compter la répression et les arrestations nombreuses. L'objectif de fonder un PC algérien distinct, décidé au sixième congrès du Komintern, est repoussé en 1929, le recrutement au sein de la population arabo-kabyle restant insignifiant. En Tunisie et au Maroc, la situation n'est guère plus brillante.

Tant bien que mal, les militants communistes de cette période tentent pourtant de s'adresser aux populations colonisées. Voici ainsi le récit qu'un jeune membre du PCF, Gaston Donnat, fait des conditions d'existence dans les campagnes algériennes en 1931, donnant en plus un aperçu des conditions auxquelles les militants communistes doivent faire face : *« Les vendanges exigent une main-d'œuvre saisonnière abondante. Chaque année donc, des cohortes de jeunes, y compris des enfants, descendaient des montagnes de Kabylie, poussés par la faim et venaient offrir leurs services aux colons. Ceux-ci les engageaient sans aucun contrat, sans aucune garantie et,*

des "étoiles aux étoiles" selon la formule historique, c'est-à-dire du lever du jour à la tombée de la nuit, ces malheureux coupaient des grappes, emplissaient les hottes et les transportaient jusqu'aux comportes, sous un soleil de plomb.

Et pour tout salaire, ils avaient droit à une ration de pain, quelques piécettes et quelques grappes de raisin. La moindre réclamation était accueillie à coups de matraque.

Moll et moi débarquâmes du train à la gare de Bordj Menaïel, dans la soirée. Un jeune camarade européen, fils d'un garde-barrière, nous y attendait. Il nous conduisit, par maints détours, sous un pont situé à environ un kilomètre du village. Nous nous trouvions dans le lit asséché d'un oued (...).

Nous attendîmes la nuit. Quand l'obscurité fut totale, une quarantaine de jeunes Kabyles se présentèrent par petits groupes. On les sentait inquiets, craintifs. Vêtus de loques, misérables, ils se groupèrent autour de nous. Le jeune camarade de Bordj parlait la langue kabyle, il demanda à deux jeunes de surveiller la route pour éviter toute surprise et nous commençâmes notre réunion, essayant d'expliquer les possibilités d'une action de masse organisée et unie. Malheureusement (...) un léger coup de sifflet nous mit en alerte. (...) Le fils du garde-barrière nous entraîna nous-mêmes au pas de course ; nous avions à nos trousses plusieurs gendarmes. »

En Martinique, les militants communistes doivent aussi affronter la répression et la dictature patronale. Ainsi le militant et journaliste communiste André Aliker est-il assassiné en janvier 1934 pour avoir dénoncé la fraude fiscale et la corruption de l'administration coloniale par le grand patronat local.

En Indochine, le mouvement communiste est issu lui aussi de l'émigration. Dès le début du siècle, des étudiants issus des classes aisés sont venus en France. Certains, les plus nombreux, y ont

organisé très tôt des groupes nationalistes, d'autres ont rejoint le mouvement socialiste. C'est le cas de Nguyen Ai Quoc, futur Ho Chi Minh, fils de mandarin destitué, qui rejoint la SFIO en 1920. Au congrès de Tours, il est du côté de la majorité adhérant à l'Internationale communiste. Après divers passages à Moscou et en Chine, il rejoint Hong Kong et fait partie des fondateurs du Parti communiste indochinois, en février 1930. Le même mois, le Parti national du Viet Nam déclenche une insurrection armée au Tonkin. Elle commence par un soulèvement à Yen Bai, réprimé par l'armée qui utilise l'aviation pour raser les villages insurgés. La même année, le nouveau Parti communiste anime une insurrection paysanne qui dure plus d'un an. Des « unions paysannes » sont constituées. En septembre 1930, elles contrôlent des provinces entières et redistribuent terres et plantations aux métayers ruinés par les grands propriétaires et les usuriers chinois. La répression est féroce : l'aviation française mitraille les paysans désarmés. On dénombre plus de 10 000 morts. Les ordres viennent d'en haut, en témoigne ce télégramme secret du résident, donnant ses consignes aux résidents et mandarins provinciaux : « *Toute manifestation sera dispersée de la même façon* [par les armes]*; tous notables et toutes notabilités possédant réelle influence dans villages seront tenus pour responsables dans leurs personnes et leurs biens des désordres (...) ; tous les meneurs communistes doivent être considérés comme hors-la-loi et doivent être mis (...) immédiatement hors d'état de nuire par n'importe quel moyen sans qu'il soit besoin recourir enquêtes préalables ou arrestations régulières.* » On ne saurait être plus clair dans l'appel au meurtre. Le Parti communiste indochinois est bien sûr clandestin et son principal dirigeant, Nguyen Van Hoc, condamné à mort par contumace. En France, le PC dénonce la répression en Indochine dans une chronique régulière de *L'Humanité* et soutient

les insurgés. L'opinion est touchée, au-delà du PC, par la répression. Dans *Indochine SOS*, la journaliste Andrée Viollis dénonce l'exploitation des Indochinois et la répression sanglante de Yen Bai. Le livre, préfacé par Malraux, connaît un petit retentissement.

Certains militants indochinois dans l'immigration en France ont été gagnés au trotskysme. C'est le cas de l'ancien nationaliste radical Ta Thu Thau qui, de retour en Indochine, fonde une organisation dont les effectifs rivaliseront avec ceux du parti stalinien. À la différence de ce parti, les trotskystes s'emploient à organiser, avec un certain succès, des ouvriers. À l'origine de nombreuses grèves, notamment lors du Front populaire, ils font face à une répression coloniale impitoyable. Toute sa vie, Thu Thau fut en butte à la répression, aux emprisonnements (« *Dès que Ta Thu Thau est libre, l'agitation reprend son œuvre* », dira le gouverneur général de l'Indochine), pour finir assassiné par les staliniens en 1945, comme le furent la plupart des trotskystes vietnamiens.

Si le mouvement communiste, au moins jusqu'en 1935, s'oppose, en paroles au moins, à l'impérialisme colonial français, la social-démocratie va au contraire s'y rallier.

Chapitre V

La social-démocratie et les colonies entre les deux guerres

De l'Union sacrée...

Lorsqu'en 1914 la SFIO rejoint l'union sacrée et entre au gouvernement de guerre – Guesde et Sembat en 1914, puis Albert Thomas en 1915 – elle passe, de fait, dans le camp des colonisateurs. D'ailleurs, ses dirigeants abordent peu le problème colonial durant la guerre. Lorsqu'ils le font, ils ne se distinguent guère des politiciens bourgeois. Ainsi, Marcel Cachin, futur dirigeant du PC stalinisé et alors chaud partisan de l'union sacrée dont il est un des représentants les plus en vue, se félicite, dans les colonnes de *L'Humanité* en 1915, de la « *fidélité* » des colonies dans lesquelles la France a pourtant recruté de force des troupes[7] : « *La diplomatie du kaiser avait escompté contre nous des soulèvements et des révoltes (...). Vaines tentatives ! Nos colonies ne furent jamais plus tranquilles.* » Tout juste demande-t-il une extension des droits de citoyenneté pour les soldats indigènes. Mais encore ne le demande-t-il que dans certaines limites et pas pour tous les peuples coloniaux : « *Instruits par les leçons de l'expérience, nous ne croyons pas, comme les chevaleresques*

[7] L'idée d'incorporer des soldats venus des colonies est née dès la guerre de Crimée (1853-1856). En 1870, lors de la guerre contre la Prusse, des soldats coloniaux ont fait leur apparition sur le sol métropolitain.

républicains de 1789 ou de 1848, à la possibilité d'une politique d'assimilation complète des indigènes. Nous ne pensons pas non plus qu'on puisse à leur sujet légiférer de façon uniforme, qu'il s'agisse des Kabyles, des Arabes, des Sénégalais ou des Congolais. Mais à tous la France doit de plus en plus de justice, de liberté, de confiance et aussi de douceur et de générosité. » Marcel Cachin est ici représentatif de la plupart des dirigeants de la SFIO qui adoptent complètement les vues de l'impérialisme français. Quand elles sont évoquées, les colonies sont perçues comme un avantage face à l'Allemagne, un élément de la « grandeur française ».

... au ralliement à l'empire colonial...

Au lendemain de la guerre, pourtant, la question coloniale fait sa réapparition au Parti socialiste. La guerre a en effet modifié la donne chez les peuples coloniaux. On l'a vu, des dizaines de milliers d'Africains ou d'Asiatiques sont alors amenés en France. Surtout, la Révolution russe, l'apparition de la Troisième Internationale suscitent un espoir réel chez ces peuples. Le soutien sans compromis des bolcheviks à l'indépendance des peuples oblige ainsi la SFIO à prendre parti.

En fait, cette dernière poursuit l'évolution vers la droite commencée avant la guerre, y compris sur le terrain colonial. Le départ, lors du congrès de Tours, des militants opposés à cette évolution va de fait aboutir à ce que ces positions ont désormais carte blanche. La « vieille maison », selon l'expression de Léon Blum, varie alors son discours entre soutien ouvert au colonialisme et attitude critique vis-à-vis de ses « excès ». Naturellement, les fédérations d'outre-mer poussent dans le sens d'une acceptation complète du fait colonial. Ainsi, Joachim Durel, en 1928, au nom de la fédération de Tunisie : « *Nous disons, nous, que la colonisation est antérieure*

au capitalisme, qu'elle est antérieure au 19e siècle, qu'elle est vieille comme le monde et qu'elle est légitime. » Le secrétaire de la fédération de Constantine, exprime également l'idée que la colonisation est « *un devoir pour les peuples civilisés vis-à-vis des peuplades encore inorganisées et arriérées* », notamment « *lorsqu'elle constitue un facteur de progrès moral en apportant aux indigènes attardés et ignorants les lumières de l'instruction et les bienfaits d'une saine éducation pouvant les élever en conscience et en dignité.* » Comme on le voit, les préjugés paternalistes et racistes restent bien présents dans les fédérations de colons.

D'une manière générale, le fait colonial est désormais complètement intégré à la SFIO. Il n'est pas question de demander l'indépendance. C'est ce que résume Léon Blum, lors d'un discours à la Chambre en 1927 : « *Nous n'admettons pas qu'il existe un droit de conquête, un droit de premier occupant au profit des nations européennes sur des peuples qui n'ont pas la chance d'être de race blanche ou de religion chrétienne. Nous n'admettons pas la colonisation par la force (...). Nous aurons accompli ce que vous appelez notre mission civilisatrice le jour où nous aurons pu rendre les peuples dont nous occupons les territoires à la liberté et à la souveraineté. En revanche, en présence de situations de fait dont nous ne sommes pas comptables (...), nous ne nous contenterons pas de cette solution à la fois trop simple et trop périlleuse qui consiste soit à prêcher l'insurrection et à faire appel à la guerre des races, soit à exiger l'évacuation immédiate, avec tous les périls qu'elle comporterait et pour les colons et pour les indigènes eux-mêmes.* »

En 1919, le gouvernement Clemenceau étend pour l'Algérie la participation électorale des « musulmans » : le nombre de conseillers municipaux indigènes est porté au tiers du total et ils peuvent élire le maire et ses adjoints français. Cette mesurette est déjà trop

pour les colons. De son côté, Marius Moutet, pour la SFIO, parle de « *demi-naturalisation* », de « *droits politiques à titre local* » et regrette le peu d'étendue de la réforme. Son parti prône l'assimilation, pour les peuples coloniaux, c'est-à-dire l'extension des droits de citoyenneté, tout au moins dans les colonies que les socialistes jugent alors suffisamment développées. Une position peu éloignée finalement de celles que défend une grande partie des radicaux, parti alors dominant de la bourgeoisie en France. Cette assimilation impliquerait la fin de l'indigénat et l'institution des libertés d'expression et de circulation qui n'existent que pour les Européens dans les colonies françaises. Pourtant, la SFIO se gardera bien, lorsqu'elle sera au pouvoir, d'étendre réellement les droits politiques des indigènes. Comment d'ailleurs y parvenir ? Pour les socialistes, c'est par l'école et le syndicat que se dégagera une « élite ». Rappelons que, dans le meilleur des cas, un enfant en âge d'être scolarisé sur dix va à l'école dans l'empire français, ce qui juge et la colonisation « civilisatrice » et les discours socialistes à son propos.

Certains socialistes sont même directement impliqués dans les affaires coloniales. C'est le cas de Maurice Violette, nommé gouverneur général en Algérie de 1925 à 1927, ou d'Alexandre Varenne, en Indochine en 1925 et 1926. Dans les deux cas, ils mettent en place une politique plus « sociale », comme la réglementation du travail sur les plantations ou la création d'une inspection du travail en Indochine, qui permettent aux socialistes de poser aux défenseurs des peuples coloniaux à bon compte. Ces mesures leur vaudront l'hostilité des colons, sans susciter l'enthousiasme chez les colonisés, et pour cause !

C'est aussi le cas de Félix Éboué. Fils d'un chercheur d'or de Cayenne, Noir (un cas rarissime à l'époque dans la haute administration), diplômé de « l'école coloniale » d'où sortent tous les cadres de

l'administration coloniale, il est nommé dès 1910 en Afrique équatoriale française (AEF), à Madagascar, puis en Oubangui (l'actuelle Centrafrique). Il est ce que la France coloniale appelle un « évolué », c'est-à-dire un membre de cette « élite » que la SFIO – et une grande partie du personnel politique français après la Seconde Guerre mondiale – voudrait voir au pouvoir dans les colonies, pour le plus grand bien de l'impérialisme français. Si Éboué est célèbre pour son approche présentée comme plus « humaine » des colonies, il n'a jamais remis en cause la colonisation en tant que telle. C'est d'ailleurs sous son administration que le travail forcé est généralisé en Oubangui, en 1927. Il est aussi en poste au moment de la construction du chemin de fer Congo-Océan, pour lequel on déplace des populations entières et qui fait des milliers de morts parmi ceux qui le construisent. Voit-il une contradiction entre son appartenance à la SFIO et son rôle colonial ? Voici ce qu'il répond à l'un de ses collaborateurs qui l'interroge : « *Le fait d'appartenir à l'administration coloniale n'a jamais constitué une adhésion à la politique d'un gouvernement ; j'ai le droit, vous en conviendrez, de ne pas partager les opinions de mon ministre ; tant que j'applique ses instructions, il n'a aucun reproche à me faire. En politique je suis socialiste ; en service, je suis administrateur des colonies.* » C'est une profession de foi pour tous les socialistes qui acceptent le fait colonial.

... et au soutien des répressions

Cet alignement sur la politique coloniale de la France se double d'une hostilité vis-à-vis des nationalismes indigènes, présentés uniquement comme des représentants de la bourgeoisie indigène (ce qui est souvent vrai, mais qui ne manque pas de sel venant d'une SFIO qui s'est faite, avec d'autres, la représentante de l'impérialisme français), obscurantistes, féodaux. La SFIO ne doit pas

« se faire l'entraîneur des nationalismes indigènes ni d'avantage leur suiveur (...). Son rôle est d'unir par les liens d'une fraternité internationale les prolétaires divisés qui gémissent aujourd'hui dans la prison de leurs étroites patries », lance hypocritement le socialiste Durel. Si la fédération tunisienne offre à plusieurs reprises des colonnes de son journal aux nationalistes en butte à la répression, dont Bourguiba, les socialistes du Tonkin soutiennent la répression de l'insurrection de Yen Bai : « *Gardiens de prison, agents de police, douaniers, joueurs de manille et buveurs d'absinthe (...), après avoir proclamé que le socialisme c'est l'ordre, réclamèrent contre les Annamites en révolte une répression immédiate et énergique »,* dénonce Daniel Guérin en 1930.

D'ailleurs, même en France, certains socialistes n'hésitent pas à annoncer dès les années 1920 ce que la SFIO fera au pouvoir quelques années plus tard : *« On m'a objecté dans ma fédération*, note l'un d'entre eux au 29e congrès du parti, *et si vous avez des difficultés dans vos colonies ? Elles sont à craindre en Indochine, au Maroc (...). Que ferez-vous ? Je réponds qu'un gouvernement doit se faire respecter et obéir. »* On ne saurait mieux annoncer que la SFIO au pouvoir défendra l'ordre colonial par tous les moyens.

Les premières guerres coloniales de la social-démocratie

En 1924, le Cartel des gauches – alliance électorale des radicaux indépendants, des radicaux-socialistes, des républicains socialistes et de la SFIO – remporte les élections. La SFIO soutient le gouvernement, sans y participer, jusqu'en 1926. Le slogan du Cartel lors des législatives qui l'ont porté au pouvoir proclamait : *« Le Cartel c'est la paix, le Bloc national* [c'est-à-dire la droite] *c'est la guerre ! »* Cela n'empêche pas le nouveau gouvernement de poursuivre la

politique coloniale de la France en envoyant un corps expéditionnaire au Maroc en avril 1925, commençant ainsi la guerre du Rif. En Syrie, le même gouvernement envoie l'armée contre les Druzes révoltés. Les socialistes restent solidaires du gouvernement. Ils soutiennent sa politique, se déclarent « *adversaires de l'évacuation du Maroc* » lors de leur congrès extraordinaire d'août 1925 et votent les crédits militaires nécessaires. Les prises de position de la SFIO apparaissent pour ce qu'elles sont : l'habillage du soutien à la politique de l'impérialisme français.

Au sein de la SFIO, cette politique suscite des résistances. À partir de 1926 se développe une opposition, située sur la gauche du parti, qui regroupe des militants anciens, Jean Longuet ou Paul Louis, et de nouvelles têtes, tel Marceau Pivert. Si elle proclame son rejet de la colonisation, elle ne va pas jusqu'à rompre avec le Parti socialiste, même lorsque celui-ci soutient la répression dans les colonies. Elle défend en fait le programme colonial du parti d'avant-guerre : rejet de la colonisation, sans aller jusqu'à soutenir les révoltes indigènes qui la combattent.

Cependant, à côté d'une droite clamant haut et fort la supériorité de la civilisation française, et de colons refusant le moindre début de réforme, la SFIO peut apparaître aux yeux d'une partie de l'opinion comme penchant plus du côté des peuples colonisés. Cela explique sans doute les espoirs que suscite à ses débuts le Front populaire chez une partie d'entre eux, notamment dans les milieux nationalistes.

Le Front populaire et la colonisation

L'alliance électorale de la SFIO, du Parti communiste et du Parti radical emporte 336 sièges de députés sur 608 en mai 1936. Le PCF soutient le cabinet de Léon Blum, sans y participer, de peur

d'effrayer les classes moyennes. Dès sa formation, le Front populaire adopte un programme des plus modérés sur le problème colonial. Son préambule promet ainsi « *la justice pour les colonies* », en se gardant bien de préciser de quelle justice il s'agit. Pas un mot sur l'indépendance des colonies évidemment, ni même sur l'assimilation. La seule promesse concrète consiste en l'annonce de la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la situation politique, économique et sociale des colonies. Promesse peu originale puisque, depuis 1912, pas moins de six commissions similaires avaient vu le jour, entassant les rapports sans incidence. Encore, cette commission ne se rendra même pas en visite dans la moindre colonie : ses crédits de fonctionnement étant bloqués par le Sénat, elle restera à Paris. Seule une délégation parlementaire, comprenant des représentants des trois partis du Front populaire, fera une visite en Afrique occidentale française en janvier 1937. Elle s'intéressera surtout aux problèmes des fonctionnaires coloniaux et ne rencontrera pas de représentants des populations indigènes.

En mai 1936, la SFIO, adoptant un nouveau programme en congrès, annonce « *une ère nouvelle pour la France laborieuse aussi bien que pour les peuples qu'elle associe à sa destinée* ». C'est écarter d'emblée toute forme d'indépendance des colonies. Elle promet ensuite une amnistie pour les militants nationalistes, une abolition des lois et décrets d'exception et l'extension des libertés de la métropole aux colonies, le développement de l'instruction, des grands travaux, une politique en faveur de la paysannerie et l'application des lois sociales outre-mer. Seule une petite partie de ce programme, pourtant très modéré, sera effectivement appliquée.

Le ministre des colonies du premier gouvernement Blum, Marius Moutet, met d'ailleurs les choses au point dès sa prise de fonction : « *Avant tout, nous devons regarder en face le fait colonial (...),*

c'est un fait que nous avons pris en charge certains pays que nous appelons les colonies. Il s'agit de vivre avec ces pays-là en les faisant vivre mieux. Nous avons pour premier devoir d'exciter en eux toutes les forces vitales et de les incorporer dans l'ensemble de notre vie nationale. » Bien plus, les gouvernements de droite « *n'ont pas failli à leur tâche (...) tout au contraire, si nous comparons les méthodes coloniales de la France avec celles des autres puissances coloniales, nous constatons que, depuis toujours, nos conceptions ont atteint le maximum de générosité et de libéralisme compatibles avec les mœurs de l'époque* ». Le programme est clair : il s'agit tout au mieux de permettre quelques aménagements de l'empire colonial, pas de le remettre en cause. D'ailleurs, lors de la conférence des gouverneurs généraux, en novembre 1936, à Paris, le même Moutet définit la politique à suivre dans les colonies selon trois axes : l'allégement des impôts indigènes par une réduction des dépenses administratives, la revalorisation des cours des produits coloniaux et un programme de travaux publics financé grâce à la création d'un fonds colonial. Les milieux d'affaires ne s'y trompent pas et accueillent favorablement le projet. Le lobby colonial est d'ailleurs rassuré par la volonté ministérielle de soutenir les prix des produits coloniaux.

Même le personnel de l'administration coloniale, pourtant souvent honni par les peuples colonisés, est respecté : seuls deux gouverneurs généraux, particulièrement marqués par la répression en Indochine et au Maroc, sont remplacés.

Dans le domaine de la législation du travail, le gouvernement, suite à l'explosion sociale de juin 1936, étend les quarante heures, inscrit dans la loi un salaire minimum, les congés payés, la représentation ouvrière auprès du patronat. C'est un progrès certes, mais qu'est-ce que cela peut bien signifier, quand le travail forcé est légal dans la plupart des colonies, qu'il n'existera pas de code du travail

en Afrique noire française avant les indépendances et que la plupart des syndicats, quand ils existent, sont essentiellement composés de colons ? Même le code de l'indigénat n'est alors pas égratigné.

La grande réforme du gouvernement Blum dans le domaine colonial devait être l'extension des droits de citoyenneté aux peuples colonisés. Il s'agissait pour les socialistes de dégager une élite coloniale, *« d'écrémer (...) la population musulmane, de dégager des élites au fur et à mesure de leur formation »*. Rappelons qu'en 1936, sur des populations de plusieurs millions, voire dizaines de millions d'individus en Algérie et en Indochine, seuls 300 Indochinois et 7 500 Algériens sont citoyens français. Un projet de loi pour l'Algérie est ainsi déposé par Maurice Violette, ancien gouverneur général de l'Algérie. Le texte veut élargir la réforme de 1919. Cette fois, il concerne... 22 000 Algériens qui pourraient obtenir le droit de vote aux élections générales. Tous doivent être anciens combattants ou « évolués » (bacheliers, fonctionnaires, etc.). Le projet provoque pourtant un tel tollé parmi les colons et le lobby colonial que, devant la pression, le gouvernement finit par l'abandonner.

Pourtant, à son arrivée au pouvoir, le Front populaire bénéficie d'un a priori plutôt favorable chez les peuples coloniaux et notamment chez les nationalistes. Ainsi en Algérie, un congrès musulman algérien, regroupant des nationalistes algériens, des assimilationnistes et le PC algérien se réunit en juin 1936. Très modéré, il est en accord avec le projet Blum-Violette, et envoie une délégation qui est reçue par Blum. Le Néo-Destour, parti nationaliste tunisien, adhère aussi au Front populaire et son principal dirigeant, Bourguiba, vante la volonté du gouvernement de réformer les colonies.

Mais la politique de ce gouvernement conduit bien vite à la désillusion.

Au Liban, alors sous protectorat français, il ouvre des négociations avec les nationalistes. Elles aboutissent en septembre 1936 à un accord qui consacre l'indépendance du pays dans les trois ans et son entrée à la Société des Nations. Il est voté par la Chambre des députés libanaise. Mais, accusé de « brader l'empire » par le parti colonial, le gouvernement ne fait pas ratifier l'accord par le Parlement. Il sera définitivement abandonné par le gouvernement Daladier en 1939. En Syrie, également sous « mandat » de la France, c'est une grève générale début 1936 qui oblige le gouvernement à engager des négociations. Ce dernier reconnaît l'indépendance, mais ne fait pas non plus ratifier le traité.

Surtout, les grèves de juin 1936 en France entraînent une vague de luttes dans les colonies. La croissance des effectifs syndicaux témoigne de l'effervescence parmi les travailleurs des colonies : l'union départementale CGT d'Alger passe de 6 000 adhérents à 40 000 en janvier 1937, celle d'Oran de 3 000 à 20 000.

En Indochine, la mobilisation est très importante. Le groupe réuni autour du journal *La Lutte*, qui réunit militants staliniens et trotskystes, obtient des succès électoraux aux municipales à Saïgon et lance un Congrès indochinois en mai 1936, qui prépare des cahiers de doléances en prévision de la commission d'enquête annoncée par le programme du Front populaire. Un mouvement de grève se développe. Ainsi, celle des 20 000 mineurs du bassin de Cam pha-Hon gay, en novembre 1936, qui cessent le travail pour obtenir la fin des « *sévices corporels, coups de rotin, de nerf de bœuf, de poing, de pied* » et le « *relèvement des salaires* ». En réponse, le ministre SFIO Marius Moutet télégraphie aux autorités coloniales : « *Vous maintiendrez l'ordre public par tous les moyens légitimes et légaux, même par poursuites. Ordre français doit régner en Indochine comme ailleurs.* » Il refuse de légaliser le Congrès indochinois en

septembre 1936 et l'interdit en février 1937. Pour mettre un terme aux grèves, le décret Blum-Moutet du 30 décembre 1936 interdit l'emploi des enfants de moins de douze ans, limite le nombre d'apprentis de toute entreprise au tiers de celui des ouvriers et permet aux femmes en couches d'avoir droit à un repos (sans salaire). Les entreprises employant des sous-traitants sont tenues de payer les salariés des sous-traitants défaillants. Enfin, le décret prévoit un salaire minimum à déterminer par les représentants du patronat, des élus indigènes et l'inspection du travail. Le décret, s'il annonce quelques avancées, n'accorde ni le droit syndical, ni celui de grève, ni le droit aux délégués. En outre, il ne concerne ni l'artisanat ni surtout les plantations. Du coup, il ne touche que 3 % de la population active ! La grève reste un délit, et les syndicats assimilés à des sociétés secrètes, dont l'appartenance est passible de prison et de bagne. Le travail forcé est interdit *« en dehors des travaux résultant des obligations fiscales et militaires »* : dans les faits, il est maintenu.

Les grèves se multipliant, l'administration coloniale mène la répression. Les arrestations de militants se multiplient. Les tribunaux prononcent entre juin 1936 et février 1937 plus de condamnations pour délits politiques qu'ils ne l'ont jamais fait. Ta Thu Thau, libéré par le gouvernement Blum en 1936, retourne en prison début 1937. Massacres et tortures reprennent aussi. Le mouvement se poursuit pourtant, et rebondit au début de l'été 1937, touchant les arsenaux, les chemins de fer, les plantations.

La situation est similaire dans les colonies africaines. Partout, devant les grèves ouvrières comme devant les manifestations nationalistes, le gouvernement Blum agit en réprimant ou couvre l'administration coloniale qui fait le sale boulot. Pourtant, le Front populaire avait réussi, avant son élection, à attirer les organisations nationalistes qui y voyaient un interlocuteur possible.

En Algérie, l'Étoile nord-africaine de Messali Hadj adhère d'abord au Rassemblement populaire (premier pas vers le Front populaire) en 1935. Mais elle dénonce quelques mois plus tard le projet Blum-Violette parce qu'il *« accorde le droit de vote à 25 000 bourgeois en laissant dans l'ignorance et la misère six millions de fellahs »*. L'Ena est alors interdite le 27 janvier 1937, le gouvernement se servant de la législation mise en place officiellement pour dissoudre les ligues d'extrême droite. Elle réapparaît sous le nom de Parti populaire algérien un mois et demi plus tard. Messali Hadj est, lui, arrêté en août, pour « reconstitution de ligue dissoute ».

Au Maroc, les manifestations se multiplient, à l'initiative d'un comité d'action marocaine, demandant des libertés démocratiques. Le comité est dissous en mars 1937. En septembre, à Meknès, l'armée tire dans la foule, faisant treize morts. Fin octobre, elle tue quatre personnes à Port-Lyautey, pendant que des manifestations contre la tutelle coloniale ont lieu à Fès, Rabat, Oujda. Le dirigeant nationaliste Allal El-Fassi est déporté au Gabon, dans la plus pure tradition coloniale française.

En Tunisie, la gendarmerie ouvre le feu contre les grévistes des mines de potasse de Metlaoui en mars 1937, faisant 19 morts et 27 blessés. Un an plus tard, en avril 1938, des affrontements font 22 morts et 150 blessés officiellement. Pour le parti nationaliste Néo-Destour, il y a en réalité 200 morts. Le Néo-Destour, d'ailleurs, pourtant favorable, on l'a vu, à l'arrivée du Front populaire au pouvoir, est interdit le même mois.

Au Sénégal, une vague de grèves se développe à partir de décembre 1936. Le patronat, d'abord effrayé, cède sur tout : augmentation des salaires, réglementation du travail des femmes et des enfants, création d'une inspection du travail. Le système des conventions collectives est étendu en 1937 à toute l'AOF.

Quarante-deux syndicats, rassemblant 7 500 adhérents naissent alors au Sénégal. Mais le patronat se ressaisit très vite et remet en cause ce qu'il a dû céder.

En Martinique, la vague de grève a en fait commencé en 1935, avec la « marche de la faim » des ouvriers de la canne. Touché par la crise, le patronat de l'industrie sucrière de l'île décide début février 1935 de baisser de 20 % à 30 % les salaires dans certaines usines. Le gouverneur de l'île étend cette mesure par un décret baissant de 20 % les salaires des travailleurs de la canne sur toute l'île. Aussitôt la campagne martiniquaise entre en ébullition. Les grèves se multiplient. Croyant pouvoir terroriser les grévistes, le gouverneur fait arrêter Suréna, le très populaire fondateur du syndicat des employés d'usine. L'arrestation met le feu aux poudres et, le lendemain, plusieurs milliers de grévistes marchent sur Fort-de-France. La grève se termine sur une demi-victoire : le salaire de 1934 est maintenu, mais pas pour tous. Et surtout, le patronat en profite pour intensifier le travail des ouvriers agricoles. Cependant, la grève marque le début d'un renforcement du mouvement ouvrier sur l'île. En juin 1936, comme en métropole, les grèves se multiplient. En Guadeloupe, le Front populaire nomme Félix Éboué gouverneur en 1936. S'il n'utilise pas la répression contre les grèves et cherche à éviter les bains de sang, il mène une politique de conciliation, conseillant aux ouvriers d'attendre plutôt que de faire grève. Cela lui assurera une certaine popularité parmi les Antillais noirs, mais ne règle pas le problème de l'exploitation féroce, des bas salaires, de la morgue des propriétaires blancs.

Dans le domaine colonial, le bilan du Front populaire est donc dans la continuité des gouvernements précédents. Il maintient, de fait, le statu quo dans la « Plus Grande France », selon l'expression des colonialistes. Le tout avec le soutien du Parti communiste.

Cet alignement du Parti communiste sur une politique coloniale contre laquelle il s'était construit, entre autres choses, est le résultat du nouveau cours pris par la politique de Staline. Depuis l'arrivée d'Hitler au pouvoir, Staline cherche à tout prix l'alliance des États bourgeois dits démocratiques, à charge aux partis communistes de ces pays de ne rien faire qui puisse froisser les intérêts de la bourgeoisie française, ou britannique, en métropole comme dans les colonies.

Chapitre VI

Le stalinisme et les impérialismes « démocratiques »

La dégénérescence de l'URSS et de l'Internationale

La bureaucratisation du Parti communiste soviétique, de l'URSS et du Komintern avait déjà eu pour conséquence les atermoiements de la politique extérieure soviétique depuis le milieu des années 1920 et ses renoncements à ce qui avait été la politique révolutionnaire de l'URSS sous Lénine et Trotsky. Le soutien de l'URSS de Staline aux forces nationalistes dans les pays coloniaux et semi-coloniaux s'était souvent transformé en suivisme vis-à-vis d'organisations hostiles à la classe ouvrière. Ce fut le cas, nous l'avons évoqué, en Chine entre 1925 et 1927, où cela provoqua l'écrasement de la révolution ouvrière. À ce suivisme succéda, ou s'ajouta selon les régions du globe, une politique gauchiste, rejetant toute alliance, même temporaire, avec les nationalistes, et assimilant la social-démocratie au fascisme. Mais au moins ces politiques continuaient-elles de dénoncer et de combattre l'impérialisme, notamment sous sa forme coloniale. De ce point de vue, les choses changent à partir du milieu des années 1930.

À partir de janvier 1933, avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir en Allemagne, Staline sait que la guerre est inévitable. Or l'URSS

est isolée. Pour briser cet isolement, il aurait fallu, c'était d'ailleurs le sens de la politique des bolcheviks après la Révolution d'octobre 1917, s'adresser à la classe ouvrière internationale. Mais lorsque Staline, qui a depuis longtemps rompu avec la politique internationaliste de Lénine, cherche des alliés parmi les États bourgeois, il ne veut pas les effrayer ; il tourne le dos à toute politique qui pourrait passer, même de loin, pour communiste révolutionnaire. Et pour amadouer ses possibles futurs alliés, il exige que les partis communistes se montrent responsables devant leur propre bourgeoisie. L'abandon du programme communiste avait été consommé par l'URSS et le Komintern de Staline dès la fin des années 1920. Mais, pour trouver grâce auprès de dirigeants des pays impérialistes, la bureaucratie qui gouverne l'URSS a désormais besoin de brader tout ce qui évoquerait même vaguement la politique anticoloniale de la Troisième Internationale des débuts. Le Komintern de Staline s'emploie dès lors à faire soutenir aux différents partis communistes la politique coloniale de leur impérialisme, au nom de l'unité et de la défense de la démocratie contre le fascisme. Et, dans leur propre pays, ces partis vont s'employer, en France et surtout en Espagne, à désarmer politiquement la classe ouvrière dont la mobilisation pourrait menacer l'ordre bourgeois.

Le PCF s'aligne sur le colonialisme français

En France, ce tournant a lieu en 1935 et est amorcé par le pacte Laval-Staline (Pierre Laval est alors président du Conseil). Ce traité d'assistance mutuelle en cas d'attaque militaire est signé sans que le PCF ne soit mis au courant. Mis devant le fait accompli, il doit changer du jour au lendemain son fusil d'épaule et cesser de combattre la politique d'armement française pour l'approuver et le soutenir, le gouvernement de Paris étant désormais allié de l'URSS.

C'est le fameux « *Staline a raison !* » qui barre la une de *L'Humanité* le lendemain du pacte. Progressivement, les symboles du nationalisme français remplacent ceux de l'internationalisme dans les manifestations du PCF : Jeanne d'Arc y fait son apparition, la défense de la « famille française » aussi. Et le PCF se fait le chantre du drapeau tricolore, celui des massacreurs de la Commune, celui des armées ayant imposé le joug colonial de la France aux peuples d'Afrique et d'Asie, alors que le PC des années 1920 lui avait opposé le drapeau rouge de la révolution, du socialisme et de la fraternité entre les peuples. Sous prétexte de défendre la « démocratie française » contre le danger fasciste, le PCF rejette tout ce qui pourrait effrayer la bourgeoisie. Non seulement il n'est plus question de la lutte contre l'impérialisme français, mais l'expression même disparaît du vocabulaire du PCF.

Lors de son congrès de Villeurbanne, en janvier 1936, sa nouvelle politique est exposée clairement, dans le seul passage consacré aux colonies du manifeste qu'il adopte : « *Nous ne demandons pas aux radicaux ni aux socialistes d'adopter notre point de vue léniniste sur la question coloniale, mais nous leur demandons d'appliquer la partie de leur programme dans laquelle ils disent qu'ils sont pour les libertés démocratiques... Il faut lutter aux colonies, pour imposer la liberté de la presse, pour faire abroger le code de l'indigénat, pour la liberté d'association, pour la défense de l'Étoile nord-africaine menacée de dissolution...* » Le même manifeste d'ailleurs, fait brièvement référence aux colonies dans le chapitre « *Défense de la paix* » : la paix doit être défendue par le « *développement d'une vaste action populaire en vue de paralyser la politique de guerre de Mussolini et en faveur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* ».

Dans le même esprit, la seule référence aux colonies dans le programme du PCF pour les élections législatives de mai 1936 est la

revendication de l'« *application et du respect du droit syndical pour tous, y compris les indigènes des colonies* ». Il ne comporte pas un mot sur l'oppression coloniale, encore moins sur les crimes coloniaux et l'indépendance nationale.

Quelle est la part de ce tournant politique dans la percée que le PCF fait alors parmi les Européens d'Algérie ? Force est de constater qu'elle n'est pas négligeable, puisqu'il y multiplie ses voix par sept par rapport aux législatives précédentes (1932), alors qu'il ne les multiplie que (!) par deux en métropole. C'est à partir de ce moment que le PCF, puis le Parti communiste algérien fondé en octobre 1936, grossit en Algérie : il passe de 150 adhérents en 1935 à 3 000 en 1936 et 5 000 au moment de la fondation du PCA. Sur ce chiffre, il y a 750 Arabes et Kabyles (un millier en 1937) : l'afflux se fait donc surtout au compte de Français d'Algérie dont une partie a pu être séduite par le virage politique d'un PCF devenu compréhensif pour les « intérêts nationaux » de la France.

Durant tout le gouvernement Blum, le PCF accepte sa politique coloniale. Les députés communistes votent le budget colonial pour l'année 1937. Le projet Blum-Violette reçoit son adhésion. Ainsi, dans *Les Cahiers du bolchevisme,* organe théorique du parti, en mai 1937 : « *Certes, le projet Violette est loin d'être considéré par nous comme pouvant donner entière satisfaction, puisque la grande masse du peuple algérien n'en bénéficie pas directement. Néanmoins, tel qu'il est, il représente un progrès certain dans la voie des droits politiques du peuple algérien, et aussi par tout ce qu'il représente comme possibilité de lutte contre le code de l'indigénat, le code forestier et contre l'expropriation des fellahs par les grandes compagnies.* » On voit mal en quoi l'octroi du droit de vote à 22 000 Algériens pouvait constituer une arme contre l'expropriation des fellahs ou contre le code de l'indigénat... Dans le droit fil de cette politique, le PC indochinois

défile le 14 juillet 1936, à Saïgon, avec les fonctionnaires coloniaux, ceux-là mêmes qui faisaient torturer les communistes peu de temps auparavant et qui le feront de nouveau juste après.

Non seulement le PCF s'accommode de l'absence de réformes du Front populaire, mais il couvre à sa façon la répression contre le mouvement nationaliste dans les colonies. Quatre jours avant la dissolution de l'Étoile nord-africaine, il l'accusait de collusion avec les fascistes : « *Des correspondants nous expriment leur indignation de voir des dirigeants de l'Étoile nord-africaine prendre la même position que les gros colons Croix-de-feu d'Algérie et les fascistes d'ici contre le projet Blum-Violette* », note *L'Humanité*. Dans la même veine, le Parti populaire algérien, remplaçant de l'Ena, est accusé par le PCF en 1939 « *d'intrigue en faveur des desseins que nourrit le fascisme sur le monde arabe* ».

Pour justifier cette politique, les dirigeants du PC font diversion en arguant d'un danger fasciste menaçant les colonies. Nombre d'articles de *L'Humanité* invoquent alors les ambitions, réelles ou imaginaires, d'Hitler ou de Mussolini sur le monde arabe, sans évoquer la réalité du joug colonial français. Le Parti communiste algérien mène ainsi campagne contre les nationalistes : « *Concevoir l'indépendance de l'Algérie sans l'alliance franco-algérienne, en face d'un fascisme international agressif et assoiffé de conquêtes coloniales, c'est fou et criminel (...). C'est faire le jeu du fascisme international que de se livrer à des provocations en réclamant l'indépendance.* » Au 9e congrès du PCF, en décembre 1937, Maurice Thorez, lui, se livre à de véritables contorsions théoriques en déformant les propos de Lénine en 1918 pour justifier la position du PCF : « *La revendication fondamentale de notre Parti communiste reste la libre disposition, le droit à l'indépendance (...). Rappelant une formule de Lénine, nous avons déjà dit aux camarades tunisiens, qui nous*

ont approuvés, que le droit au divorce ne signifiait pas l'obligation de divorcer. Si la question décisive du moment, c'est la lutte victorieuse contre le fascisme, l'intérêt des peuples coloniaux est dans leur union avec le peuple de France, et non dans une attitude qui pourrait favoriser les entreprises du fascisme et placer, par exemple, l'Algérie, la Tunisie ou le Maroc sous le joug de Mussolini ou d'Hitler, ou faire de l'Indochine une base d'opérations pour le Japon militariste. Créer les conditions de cette union libre, confiante et fraternelle des peuples coloniaux avec notre peuple, n'est-ce pas, là encore, travailler à remplir la mission de la France à travers le monde ? » Il va même plus loin, lors d'une tournée en Algérie en 1939 et d'un discours resté célèbre : *Le peuple algérien uni autour de la France*. Il y « *découvre* » une « *nation algérienne en formation* », regroupant les Français d'Algérie, les Israélites, les Arabes... *« Il y a une nation algérienne qui se constitue elle aussi dans le mélange de vingt races »* et dont l'évolution peut être « *facilitée, aidée par l'effort de la République française* ». Pas de références à l'impérialisme français, au rôle des colons, à l'accaparement des richesses locales par la France ou à l'absence de droits pour les indigènes. On est à l'opposé de l'internationalisme du Parti communiste des années 1920. Ce discours deviendra la ligne officielle du PCF sur l'Algérie jusqu'en 1956.

Dans le même temps, le bureau politique du PCF demande hypocritement en décembre 1937 (un an et demi après l'arrivée au pouvoir du Front populaire, donc) qu'on réponde « *aux immenses espérances que suscita la victoire du Front populaire* ». Plus concrètement, il se déclare contre toute cession de colonies à Hitler, s'opposant aux tendances existant au sein du Front populaire prêchant l'« apaisement » avec l'Allemagne nazie. Mais il oublie soigneusement d'évoquer l'indépendance de ces mêmes colonies : *« Oui, nous sommes contre la cession de colonies parce que nous nous refusons*

à considérer les peuples coloniaux comme une simple marchandise qu'on échangerait suivant le bon plaisir. Nous sommes contre, car faire passer les populations coloniales sous le joug de Hitler et de Mussolini ce n'est pas les diriger vers la voie de l'émancipation », lance Thorez lors d'un meeting à Paris, le 22 février 1939. Derrière le radicalisme verbal d'une dénonciation de la politique, réelle ou supposée, des impérialismes allemand et italien, se cache bien mal un alignement complet sur la politique de l'impérialisme français. La presse du parti évoque alors les colonies essentiellement sous l'aspect géo-stratégique, dans le cadre d'un éventuel conflit avec l'Allemagne ou l'Italie.

Des minorités restent sur des bases anti-impérialistes

Le Front populaire tourne donc le dos aux revendications des peuples coloniaux. La double évolution – celle plus ancienne de la SFIO, complétée par celle, récente, du PCF – des principaux partis ouvriers les amène à respecter les possessions coloniales de la bourgeoisie française.

Bien sûr, au sein des partis cités, cette évolution suscite des résistances. Dans la SFIO, des personnalités comme Jean Longuet ont dénoncé le soutien aux guerres coloniales dès les années 1920. À partir de 1935, les différentes tendances de gauche se réunissent au sein de la Gauche révolutionnaire de Marceau Pivert. On y rencontre également le publiciste communiste libertaire Daniel Guérin. Ces derniers dénoncent la politique coloniale du Front populaire, et demandent l'indépendance des colonies. Mais ils sont désavoués par la SFIO qui finit par les exclure en 1938. Pivert fonde alors le Parti socialiste ouvrier et paysan (PSOP) qui regroupe 6 000 militants et conserve les mêmes positions sur la question coloniale. À côté, on

peut noter différents groupes, issus du PCF ou de la SFIO (*Révolution prolétarienne*, de Robert Louzon, *Que Faire ?* de l'ex-stalinien André Ferrat), ou les organisations trotskystes, autour des journaux *La Lutte des classes* ou *La Vérité*. Tous dénoncent la barbarie coloniale et revendiquent l'indépendance des colonies. Mais ce sont de petits groupes, dans une période marquée par la démoralisation de la classe ouvrière qu'a engendrée le passage du Front populaire au gouvernement et que renforce la crainte d'une guerre que beaucoup considèrent désormais comme inévitable. Autant dire que leur influence reste très limitée.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la lutte contre le colonialisme a été abandonnée par les principaux partis issus du mouvement ouvrier en France. Pourtant, les données de la situation du point de vue des colonies, et de leurs rapports avec la métropole, allaient être bouleversées par le conflit.

Chapitre VII

La Seconde Guerre mondiale et les colonies

La refonte de l'empire colonial

Au moment de la défaite de juin 1940, la France est à la tête d'un empire colonial grand comme 25 fois la métropole et qui englobe près de 100 millions d'habitants. En 1944, les forces françaises sont composées aux trois cinquièmes de troupes coloniales. Dans tout « l'empire », on exige des sacrifices très durs de la population indigène : réquisitions de produits destinés au ravitaillement des troupes, « contributions volontaires » en argent, en nature, en travail, en hommes aussi. Le travail forcé, gratuit, pour l'administration est considérablement étendu ; le travail requis, obligatoire, sur les plantations également.

L'empire colonial est évidemment un enjeu de taille. Si les Antilles, l'Indochine, l'Afrique du Nord et une grande partie de l'Afrique occidentale française se rallient à Pétain, une partie de l'AEF suit De Gaulle dès l'été 1940. Ce dernier cherche d'ailleurs à reconstituer, autour de lui, l'empire mis à mal par la guerre. Les troupes britanniques et françaises – alliées autant que rivales autour des meilleurs morceaux de l'empire – reprennent ainsi la Syrie et le Liban au régime de Vichy en 1941 et c'est en Afrique du Nord qu'a lieu le premier débarquement anglo-américain. Il permet

d'ailleurs au Comité français de libération nationale, puis au gouvernement provisoire de s'installer à Alger.

Les deux camps – Pétain comme De Gaulle – sont évidemment d'accord pour que la colonisation continue. « *Le régime nouveau,* annonce Pétain le 11 octobre 1941, *défendra d'abord l'unité nationale, c'est-à-dire l'étroite union de la métropole et de la France d'outre-mer.* » Pour De Gaulle, « *l'unité nationale ne se sépare pas de l'unité impériale (...). La France veut que son empire ne soit ni divisé ni neutralisé, l'empire est un élément essentiel de la Nation.* » Si, dans les colonies, Pétain met en place la législation vichyste, notamment les mesures antisémites, les dirigeants de ce qui s'appelle la France libre cherchent l'appui des nationalistes face à l'Allemagne et ses alliés. Ainsi le général Catroux, représentant de la France libre au Levant, promet l'indépendance à la Syrie et au Liban. Encore en 1943, De Gaulle, dans ses discours de Constantine et d'Alger, laisse des espoirs aux peuples de l'empire. Mais le rapport de forces évoluant en sa faveur, De Gaulle est de moins en moins disposé à faire des concessions aux populations colonisées. Lors de la conférence de Brazzaville, en 1944, il écarte fermement « *toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire* » et ajoute : « *La constitution éventuelle, même lointaine, de self-governments dans les colonies est à écarter.* » Le programme du Conseil national de la résistance (CNR) ne mentionne d'ailleurs les colonies que pour promettre l'« *extension des droits politiques, sociaux et économiques de la population indigène et coloniale* ». C'est-à-dire uniquement la politique dite « d'assimilation » prônée par la SFIO depuis la fin des années 1920, que les socialistes se sont bien gardés d'appliquer une fois au pouvoir. Les autorités françaises sont pourtant obligées de lâcher un peu de lest. La conférence de Brazzaville prévoit l'abolition du travail forcé. Au même moment, le général

Catroux étend par ordonnance les droits de citoyenneté à 65 000 « musulmans ».

Les dirigeants français comprennent en effet que l'empire colonial doit évoluer. Face aux soulèvements dans certaines colonies (la guerre d'Indochine commence en 1945) et dans le but d'en éviter de nouveaux, il faut donner un nouveau cadre aux colonies. Bref, il faut « tout changer pour que rien ne change ». C'est ainsi que, dans la Constitution de la IV^e^ République, en 1946, est définie l'Union française « *composée de nations et de peuples qui mettent en commun et coordonnent leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité* ». Et on ajoute : « *Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires, écartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire...* »

Le gouvernement français change donc le cadre de l'empire colonial, en s'appuyant au passage sur une petite « élite » coloniale : une Assemblée de l'Union française doit ainsi être consultée pour les projets relatifs à l'Union française. Elle est composée pour moitié de représentants de la métropole et pour moitié de représentants des colonies. Déjà à l'Assemblée constituante, puis à l'Assemblée nationale, sont élus des députés issus des colonies. Ils sont cependant en petit nombre, et, surtout, un député africain représente plus de 20 000 électeurs, alors qu'un député français (colon) se fait élire par 5 000 à 7 000 personnes. Deux députés sont donc élus pour représenter la Côte d'Ivoire : un pour les Africains et un pour les colons ! Une petite bourgeoisie africaine fera ainsi ses premières armes politiciennes, tels l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny ou le Sénégalais Léopold Sedar Senghor. Quelques mesures sont prises : le code de l'indigénat est aboli, ainsi que le travail forcé légal, et la

loi Lamine Guèye donne les droits de citoyenneté à l'ensemble des populations coloniales. Cependant, le travail forcé perdurera plus ou moins clandestinement jusqu'aux indépendances, aucun code du travail n'étant appliqué dans les colonies, et les droits civiques des populations autochtones seront constamment bafoués par les colons. Bref, les progrès sont très minces.

D'un autre côté, une loi de départementalisation a créé quatre départements français en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à la Réunion. Ces territoires ne font plus partie de l'empire colonial. Ils sont administrés par des préfets relevant directement du ministre de l'Intérieur. Si cette loi semble alors introduire de réelles améliorations (application progressive des lois sociales de la métropole, revalorisation des salaires, politique de grands travaux, liberté de circulation), elle n'instaure pas cependant l'égalité juridique avec le territoire métropolitain. L'appellation « d'outre-mer » signifie que ces départements sont tout de même différents des autres. Ceux qui attendent alors de cette loi un effacement de la situation coloniale seront amèrement déçus. En fait la situation coloniale perdure, comme en témoignera la répression de la grève de janvier-février 1952 en Guadeloupe : commencée pour revendiquer une augmentation des salaires ouvriers qui n'avaient pas bougé depuis 1946, alors que le coût de la vie s'était envolé, la grève s'étend rapidement à toute l'île devant la fermeté du gouvernement. Les accrochages avec les CRS sont fréquents. Dans la ville du Moule, le 14 février, alors que le « cartel », rassemblant les syndicats dirigeant la grève se réunit, les CRS armés jusqu'aux dents patrouillent en tenue de combat. Ils finissent par tirer dans la foule, faisant cinq morts et de nombreux blessés.

La répression des mouvements de contestation

La guerre a accéléré la mobilisation des populations coloniales. Revenant des différents fronts, les soldats démobilisés ne sont souvent plus prêts à subir le joug et la morgue des colons. De plus, les promesses des autorités françaises, certes bien vagues pendant les hostilités, ont suscité des espoirs de changement. Le pouvoir colonial y répond à sa manière habituelle : répression, torture et mitraille.

Déjà en décembre 1944, dans le camp militaire de Thiaroye au Sénégal, face aux humiliations et, notamment, le refus de verser aux soldats indigènes la même solde qu'aux soldats métropolitains, un bataillon de tirailleurs coloniaux se mutine et s'empare d'un général, avant de le relâcher contre sa promesse de régulariser leur situation. Une fois libre, le général donne l'ordre de tirer sur les soldats. C'est un véritable massacre, à l'époque occulté par les autorités.

Le 6 mai 1945 en Syrie, la France, en faisant débarquer des renforts de troupes, provoque de violentes réactions populaires. Il y a des attaques contre les garnisons françaises, montrant ainsi combien est vomie sa présence militaire dans la région. Le gouvernement français réagit en faisant bombarder Damas : il y aura près de 500 morts, dont 400 civils.

En Algérie, le 1er mai 1945, de très importantes manifestations demandent la libération de Messali Hadj, alors exilé à Brazzaville, au Congo. La répression fait neuf morts. Cela n'empêche pas de nouvelles manifestations nationalistes une semaine plus tard, le jour même de l'armistice en Europe. Les manifestants, à Guelma et à Sétif, refusent de plier le drapeau algérien qu'ils arborent. La police tire sur la foule. Devant cette provocation, c'est l'émeute. Vingt et un Français sont tués par la foule. La révolte gagne alors

une grande partie de la Kabylie et du Constantinois. En quelques jours, 103 Européens sont tués.

La répression est terrible : elle dure un mois et fait officiellement 1 500 morts, les chiffres les plus vraisemblables évoluant entre 10 000 et 50 000 tués. Le gouvernement français, dirigé par De Gaulle avec la participation notamment de la SFIO et du PCF, fait intervenir l'armée, la marine, l'aviation, pour bombarder les villages. Toutes les organisations nationalistes sont dissoutes, leurs dirigeants pourchassés et emprisonnés.

En Indochine, l'impérialisme français est confronté à une nouvelle situation. Le territoire étant occupé par le Japon, le gouvernement provisoire doit attendre sa défaite pour y retourner. Mais les nationalistes du Vietminh, qui combattent les Japonais depuis quatre ans, lancent un appel à l'insurrection. En deux semaines, ils prennent le contrôle de tout le pays et constituent un gouvernement provisoire, proclamant l'indépendance. C'est donc contre les nationalistes que le gouvernement français envoie les troupes de Leclerc, en septembre 1945. C'est le début de la guerre d'Indochine.

Devant cette nouvelle situation de l'empire colonial, quelle est alors l'attitude des partis qui, tels les partis socialiste et communiste, affichaient, ne serait-ce que par leur dénomination, une filiation – certes de plus en plus lointaine et vidée de son contenu – avec les luttes de la classe ouvrière pour son émancipation ?

Chapitre VIII

La social-démocratie et les révoltes coloniales

Les socialistes soutiennent l'Union française...

La SFIO est dans l'ensemble d'accord avec l'orientation donnée par l'État français à son empire colonial. Plusieurs députés issus des colonies adhèrent à la SFIO, comme Lamine Guèye du Sénégal. Certains seront même membres de gouvernements avant 1958. Mais si elle soutient la mise en place de l'Union française, la SFIO est partagée sur l'octroi de droits de citoyenneté, figurant pourtant dans son programme depuis les années 1920. Marius Moutet, ancien ministre des Colonies du Front populaire et nouveau ministre de l'outre-mer, soutient qu'*« une nation ne maintiendra son influence dans les territoires d'outre-mer qu'avec le consentement libre des populations »*, ce qui, pour qui se souvient de la répression en Indochine en 1936, ne manque pas de cynisme. À l'inverse, l'idée d'une France de 100 millions de citoyens (en comptant les populations coloniales) est rejetée par Jules Moch qui se déclare *« hostile à donner les mêmes droits aux chefs nègres et aux représentants français. Je ne veux pas que la reine Makoko puisse renverser le gouvernement français. »* Cependant, les partisans de l'extension du droit de vote – accordé à une élite coloniale, pas à tous les colonisés – l'emportent. En Algérie, le ministre de l'Intérieur, le SFIO Édouard Depreux, élabore le statut

du 20 septembre 1947. Celui-ci crée une Assemblée algérienne comprenant deux collèges : le premier regroupe 900 000 Européens et 60 000 « musulmans » ; le second neuf millions d'Algériens. Chacun élit 60 députés. C'est la remise au goût du jour du projet Blum-Violette de 1936 et l'instauration d'une « démocratie » à deux vitesses. Aucun parlementaire « musulman » algérien, et seuls quatre députés français d'Algérie sur quinze, les autres estimant que c'est encore trop, votent le statut. À noter que le PCF s'abstient. De toute façon, les élections seront systématiquement truquées au profit des « béni-oui-oui », terme désignant les députés algériens musulmans systématiquement d'accord avec les colons. L'Assemblée sera d'ailleurs dissoute en 1956, en pleine guerre d'Algérie, et les pleins pouvoirs confiés au gouverneur Lacoste[8].

... et mènent les répressions

Au-delà de ces réformettes, non seulement la SFIO est solidaire de la politique coloniale de l'État français, mais bien souvent elle la conduit, même dans ses pires aspects. Rappelons qu'elle fut membre du CNR (Conseil national de la résistance) depuis ses débuts en 1943 et qu'elle est, en 1944, membre du gouvernement provisoire de De Gaulle. Elle reste au pouvoir sans discontinuer jusqu'en 1951, puis de 1956 à 1958. Certains socialistes sont gouverneurs de colonies, tel Yves Chataigneau, gouverneur général de

[8] Responsable de la CGT, il adhère à la SFIO pendant la guerre. Devenu ministre de la Production industrielle dans le gouvernement provisoire de De Gaulle, Lacoste sera maintes fois ministre par la suite. En 1956, Guy Mollet en fait son ministre des Finances, avant de le nommer ministre-résident et gouverneur général de l'Algérie. À ce poste, il se fait donner les pleins pouvoirs, intensifie la guerre et couvre systématiquement la répression et le recours à la torture. Après mai 1958 et le retour de De Gaulle au pouvoir, il sera un chaud partisan de l'Algérie française, sans rompre avec la SFIO. Il finira sa carrière comme député, puis sénateur de la SFIO, et enfin du PS jusqu'en 1980.

l'Algérie de septembre 1944 à janvier 1948. Ce dernier est donc en poste au moment de la répression des émeutes de Sétif. La presse socialiste reprend d'ailleurs à ce propos le thème de la provocation, couvrant la répression française.

À l'Assemblée, le groupe socialiste ne proteste ni contre la répression à Madagascar en 1947, ni contre celles en Côte d'Ivoire ou en Afrique du Nord, et vote tous les budgets de la guerre d'Indochine.

Comme avant-guerre, les fédérations d'outre-mer pèsent dans le sens du conservatisme colonial. Celle du Maroc soutient une politique hostile aux nationalistes jusqu'en 1955. En Tunisie, l'attitude des socialistes est plus conciliante vis-à-vis d'une partie du Néo-Destour, mais ils le paient par une baisse de leur influence chez les colons.

Des voix s'élèvent bien sûr dans la SFIO contre sa politique. Mais force est de constater qu'elles sont très minoritaires et combattues par la direction du parti. Ainsi, les Jeunesses socialistes, qui comptent 30 000 adhérents en 1946, mènent campagne contre la guerre d'Indochine. Ils lancent le slogan « *Pas un sou, pas un homme pour l'Indochine* ». Leur bureau national, accusé de noyautage trotskyste, est dissous en juin 1947. Au congrès d'août 1947, l'opposition à la direction du parti n'obtient que 5 % des voix, et tous les membres connus pour leur anticolonialisme sont écartés du comité directeur l'année suivante. La SFIO peut ainsi mener sans entrave la politique voulue par l'impérialisme français dans les colonies.

La SFIO et le déclenchement de la guerre d'Indochine

C'est ainsi qu'elle joue un rôle majeur dans le déclenchement de la guerre d'Indochine. En septembre 1945 arrive en Indochine le corps expéditionnaire français chargé de reconquérir la colonie, aux

mains du Vietminh depuis la défaite japonaise. Il est dirigé par le maréchal Leclerc, l'amiral d'Argenlieu étant nommé haut-commissaire en Indochine. En quelques mois, une grande partie du territoire étant reprise, il ne reste que le nord sous contrôle du Vietminh. Devant les difficultés, le gouvernement français[9], doit négocier avec Ho Chi Minh, dirigeant du Vietminh. Le 6 mars 1946, une convention préliminaire est signée, reconnaissant « *la République du Viêt-Nam comme un État libre ayant son gouvernement, son Parlement, son armée, ses finances, faisant partie de la Fédération indochinoise et de l'Union française* ». Le rattachement de la Cochinchine, l'une des trois régions qui composaient le Viêt-Nam, doit être confirmé par référendum. Le gouvernement français accorde ainsi une forme d'autonomie. C'est changer d'emballage sans changer le contenu. C'est en fait une application de la politique des « dominions », pratiquée par la Grande-Bretagne et prônée par une partie de la SFIO depuis les années 1920, à ceci près qu'il a fallu plusieurs mois de combats aux Vietnamiens pour l'obtenir. Mais c'est bien plus que ce que sont prêts à accepter les milieux coloniaux devant lesquels le gouvernement cède. Les mois qui suivent la signature de l'accord voient les incidents se multiplier, l'armée française cherchant à réduire les positions du Vietminh, y compris en bombardant des villages. Le ministre Marius Moutet insiste d'ailleurs sur l'avantage pour la France de créer le plus grand nombre possible d'États dans la fédération indochinoise – c'est la vieille règle du « diviser pour mieux régner » –, rompant ainsi avec les accords du 6 mars qui prévoyaient au contraire la réunification de la péninsule. La conférence de Fontainebleau, en juillet 1946, qui doit négocier la création de la nouvelle République sur la base de l'accord du 6 mars, ne fait que confirmer que le gouvernement français refuse l'indépendance et

[9] On parle de tripartisme pour désigner la coalition SFIO-PCF-MRP qui gagne les élections.

l'unité de l'Indochine. Ho Chi Minh apprend ainsi, dans l'avion qui l'emmène en France le 1er juin, que d'Argenlieu vient de reconnaître la république de Cochinchine, un État fantoche gouverné par les colons. Fin juillet, on apprend qu'une conférence fédérale réunissant le Laos, le Cambodge et la Cochinchine doit se réunir à Dalat, sous les mêmes auspices de d'Argenlieu et sous la pression des colons. C'est la remise en cause des accords du 6 mars. La conférence de Fontainebleau est donc suspendue.

En novembre 1946, le bombardement de Haïphong par l'armée française fait près de 6 000 morts. Le tout avec l'accord du gouvernement français, qui n'en discute même pas. La presse de gauche minimise l'affaire, quand elle ne la passe pas sous silence. Quelques mois plus tard, Hanoï se couvre à son tour de barricades après que les troupes françaises ont tiré dans un quartier populaire. Chef du gouvernement, Léon Blum qualifie l'insurrection d'« *agression* » et demande que l'ordre soit maintenu – en clair, que l'armée réprime. Marius Moutet, lui, se déclare convaincu de « *la préméditation vietnamienne* » et refuse tout contact avec Ho Chi Minh. En fait, le gouvernement français, qui sent le rapport de forces en sa faveur, saisit l'occasion pour tenter de mettre fin à la tentative d'indépendance et satisfaire ainsi les milieux coloniaux. La répression est féroce. L'armée française ne parvient cependant à reprendre le contrôle de la ville qu'après de durs combats. Les dirigeants de la République du Vietnam reprennent le maquis. Ho Chi Minh lance un appel à la lutte dans tout le pays. C'est le début de la guerre ouverte. Elle durera huit ans. La SFIO la mènera au gouvernement jusqu'en 1951 et votera tous les budgets pour la guerre jusqu'en juillet 1952.

Le gouvernement SFIO réprime à Madagascar...

C'est également un gouvernement à direction socialiste qui va mener la répression de l'insurrection malgache. Au moment des accords du 6 mars avec le Viet Minh, les députés malgaches du Mouvement démocratique de rénovation malgache (MDRM) avaient déposé un projet de loi demandant l'autonomie de Madagascar, au sein de l'Union française. Leur demande avait alors été ignorée. Fin mars 1947, des grèves ont lieu dans l'île. Le 29 mars, le camp militaire de Moramanga est pris d'assaut par des insurgés. Des fermes de gros colons sont détruites. En une nuit, l'insurrection prend le contrôle d'un sixième de l'île. Le 2 avril, l'état de siège est proclamé. L'armée intervient massivement, utilisant tous les moyens. *France-Soir* relate : « *Des prisonniers malgaches ont été chargés en avion et lâchés vivants au-dessus des villages dissidents comme "bombes démonstratives". (...) En d'autres endroits, les rebelles enfermés dans des cases ont été brûlés vifs.* » Le MDRM est dissous fin avril, 3 000 de ses membres sont arrêtés et torturés. La révolte n'est définitivement écrasée qu'en décembre 1948. L'état-major reconnaît 89 000 morts, soit 2 % de la population malgache. Le Premier ministre SFIO, Ramadier, qui conduit la répression, reçoit l'appui de la « gauche » coloniale de Madagascar. Au début de l'insurrection, un télégramme adressé à Ramadier qu'ont signé l'Union rationaliste, la Ligue des droits de l'homme, la CGT, les groupes d'études communistes et la fédération socialiste de l'île, les dit « *profondément indignés des troubles actuels (...).* [Ils] *condamnent toute réaction factieuse, approuvent les mesures prises par l'autorité civile et lui font confiance pour rétablir l'ordre et la légalité républicaine et poursuivre l'œuvre constructive dans une totale union* ».

... et intensifie la guerre en Algérie

Les socialistes sont écartés du pouvoir en 1951. Ils y reviennent en janvier 1956, à la faveur de la guerre d'Algérie, avec le Front républicain réunissant outre la SFIO, des gaullistes « de gauche », des radicaux et des mitterrandistes.

On se souvient qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un certain nombre de réformes avaient été entreprises en Algérie, notamment sous l'égide de la SFIO : le statut de 1947 créait ainsi une « citoyenneté » à deux vitesses en Algérie : le même nombre de députés pour les Algériens que pour les Européens, pourtant dix fois moins nombreux. Comme si cela ne suffisait pas, le trucage des élections, le bourrage des urnes étaient devenus systématiques, sous la direction du gouverneur général socialiste, Naegelen, de 1948 à 1951, puis sous celle de ses successeurs. Aucune des réformes annoncées en 1947 n'a vu le jour, ni la fin des discriminations dans le statut des communes, ni le droit de vote des femmes musulmanes, ni le développement de l'enseignement de l'arabe... L'Algérie reste sous le joug colonial, sans même les aménagements promis.

La vague d'attentats du 1er novembre 1954, perpétrée par une organisation alors inconnue, le Front de libération nationale (FLN), marque le début d'un conflit qui accélérera la fin de l'empire colonial français. Le ministre de l'Intérieur du moment, François Mitterrand, qui n'est pas encore socialiste, déclare alors à l'Assemblée nationale : *« L'Algérie c'est la France parce qu'il se trouve que les départements de l'Algérie sont les départements de la République française. Des Flandres jusqu'au Congo (...) partout la loi s'impose et c'est la loi française (...). Tous les moyens seront réunis pour que la force de la nation l'emporte, quelles que puissent être les difficultés et les cruautés de cette tâche. »* À peine sorti de la guerre d'Indochine, l'impérialisme français est donc de nouveau confronté à

une guerre coloniale. Malgré la répression et la disproportion des forces, le nombre des insurgés grossit. En août 1955, le Constantinois s'embrase : suite au massacre de Philippeville (123 morts, dont 71 Européens), la répression fait entre 2 000 et 12 000 morts selon les sources. Fin 1955, les troupes françaises en Algérie approchent les 200 000 hommes, contre à peine 50 000 avant la Toussaint 1954. La situation provoque la dissolution de l'Assemblée nationale en France et de nouvelles élections le 2 janvier 1956. La SFIO se présente avec des radicaux dans un Front républicain et fait campagne pour « *la paix en Algérie* ». Le principal porte-parole de la SFIO, Guy Mollet, déclare d'ailleurs qu'« *il faut mettre fin à cette guerre imbécile et sans issue* ». Nommé président du Conseil après la victoire du Front républicain, il met tout de suite un bémol à son opposition à la guerre lors de son discours d'investiture à l'Assemblée nationale : « *L'objectif de la France, la volonté du gouvernement c'est avant tout de rétablir la paix* », mais « *dans l'immédiat, le potentiel militaire des forces déployées en Algérie ne peut être encore diminué. Les besoins des troupes seront satisfaits et leur relève assurée.* » Il nomme le général Catroux résident-général à Alger puis, devant l'accueil que lui-même reçoit de la part des colons (il est hué par la foule qui lui jette des tomates) le 6 février, il nomme ministre-résident le socialiste Robert Lacoste, Catroux ayant tout de suite démissionné. Ce sont donc deux socialistes qui ont l'entière responsabilité de la situation en Algérie. Le 12 mars, Guy Mollet demande à l'Assemblée nationale les « pouvoirs spéciaux », supprimant les libertés individuelles en Algérie. Ils sont votés, y compris par les députés PCF. Les rappels successifs de réservistes portent, malgré les nombreuses manifestations de rappelés refusant de partir, les effectifs militaires français à 500 000 hommes en 1957. Le 7 janvier 1957, le général Massu, commandant la 10e division de parachutistes, reçoit

de Lacoste à Alger les pouvoirs de police avec ordre de briser l'organisation locale du FLN. La torture, les exécutions sommaires, les assassinats sont systématiques et couverts par l'administration coloniale. Ceux qui le dénoncent en France sont d'ailleurs inquiétés : le livre d'Henri Alleg, *La question*, dans lequel il raconte la torture qu'il a subie en Algérie, est saisi dès sa publication en février 1958. C'est souvent le cas de journaux opposés à la guerre comme *Le Monde*, *France Observateur* ou *L'Express.*

L'écrivain François Mauriac, pourtant plutôt classé à droite, peut ainsi écrire dans son bloc-notes de *L'Express* : *« Qu'est-ce qu'un ministre socialiste ? Aujourd'hui nous le savons : c'est un ministre qui exécute les sales besognes que le pays ne tolérerait pas d'un ministre de droite.* »

Les conséquences de la guerre d'Algérie

La guerre d'Algérie aura pourtant une double conséquence.

Pour la SFIO, c'est d'accélérer son discrédit au sein de la population, tout particulièrement parmi son public, ses militants. D'autant qu'à la guerre d'Algérie s'ajoute en 1956 l'expédition de Suez, dans laquelle la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Égypte de Nasser, coupable d'avoir nationalisé le canal de Suez. Une frange de socialistes opposée à la guerre quitte alors le parti et, avec d'autres, participe à une tentative de recomposition de la gauche. C'est l'émergence de la Nouvelle gauche, dont le PSU sera issu. C'est aussi le début d'une nette perte d'influence électorale et, partant, d'assise gouvernementale pour la SFIO : en menant la politique de l'impérialisme français en Algérie, elle fraye le chemin aux politiciens de droite, et notamment à De Gaulle. Après le gouvernement Guy Mollet, la SFIO, devenue Parti socialiste, ne reviendra au pouvoir qu'en 1981, avec François Mitterrand, après vingt-cinq

années de purgatoire – pour un parti n'aspirant plus qu'à gouverner au service de la bourgeoisie – dans l'opposition.

L'autre conséquence, c'est d'accélérer la fin de l'empire colonial. La guerre d'Algérie démontre aux dirigeants français que les relations avec les colonies doivent changer sous peine d'avoir à faire face à d'autres guerres. C'est, de fait, le chemin de la décolonisation. Dès 1954, Mendès-France, après la guerre d'Indochine et devant le risque d'un embrasement en Afrique du Nord, avait accordé l'autonomie interne à la Tunisie. Cette politique sera poursuivie par ses successeurs et, en 1956, le Maroc et la Tunisie accèdent à l'indépendance. Pour l'Afrique sub-saharienne, le ministre de la France d'outre-mer, le socialiste Gaston Deferre, promulgue le 23 juin 1956 une loi-cadre qui établit une autonomie interne et instaure le suffrage universel en AOF. Elle entre en application en Afrique et en Océanie à partir de 1957. C'est le premier d'une série de montages cherchant à préserver l'empire colonial en l'assouplissant, avant que les dirigeants français ne considèrent la décolonisation comme inévitable : la loi-cadre sera ainsi remplacée par la Communauté française en 1958, puis la Communauté rénovée en 1960. En 1960, l'ensemble des territoires coloniaux de la France en Afrique noire deviennent indépendants. Plutôt que de risquer tout perdre dans des affrontements armés – que, de toute façon, l'État français n'a pas les moyens de mener – les dirigeants français, socialistes comme gaullistes, font le choix de négocier la fin des colonies afin de préserver l'essentiel : la domination de l'impérialisme français sur ces territoires devenus indépendants.

Cette évolution est le résultat à la fois de la pression qu'exerce la guerre d'Algérie sur l'État français, et d'autre part d'une évolution propre à la bourgeoisie française elle-même. Pour certains historiens, dirigeants et actionnaires d'une partie des grandes

entreprises considèrent alors le maintien de l'empire colonial comme un obstacle à la modernisation de l'appareil productif français et à la diversification des exportations en direction de marchés plus attractifs. Au sein de la filière textile, par exemple, si les entreprises des cotonnades défendent leurs marchés en Afrique et soutiennent la colonisation, le patronat de l'industrie lainière se plaint d'être contraint d'acheter des laines de mauvaise qualité en Afrique du Nord, à des prix supérieurs au marché mondial. Le CNPF (Conseil national du patronat français), tout en appuyant la politique coloniale du gouvernement français, s'alarme des coûts qu'elle engendre. Dès le début des années 1950, un certain nombre d'entrepreneurs ou de hauts fonctionnaires tentent de prouver que les colonies ne sont plus une bonne affaire. Les guerres coloniales conforteront leur démarche, en montrant qu'en outre, la situation n'est plus tenable politiquement. En promulguant la loi-cadre pour l'Afrique noire et en négociant l'indépendance de la Tunisie et du Maroc, la SFIO accompagne donc cette évolution de l'impérialisme français qu'appelaient de leurs vœux des pans entiers de la bourgeoisie.

La politique de la SFIO n'aurait cependant pas été possible sans l'appui du PCF, alors premier parti du pays en termes électoraux et jouissant d'une influence considérable au sein de la classe ouvrière.

Chapitre IX

Le PCF et les décolonisations

Le PCF soutient la remise sur pieds de l'empire colonial

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le PCF a adopté successivement deux attitudes nettement différentes. Entre le pacte germano-soviétique (août 1939) et l'attaque de l'URSS par l'Allemagne (22 juin 1941), sa propagande dénonce la « guerre impérialiste » et renvoie dos à dos les belligérants. Ce n'est pas pour autant une position internationaliste, car les appels au « peuple français » sont nombreux et la dénonciation de l'impérialisme britannique nettement plus présente que celle de l'impérialisme allemand ou français. Mais il dénonce la répression en Indochine, avec des accents qui rappellent (un peu) les années 1920 : *L'Humanité* appelle les soldats français à fraterniser avec *« les masses populaires d'Indochine »* et termine ses articles par *« Vive l'union des peuples coloniaux et des travailleurs des pays impérialistes pour la lutte commune contre l'oppression impérialiste ! »*

Après l'attaque du Reich contre l'URSS, le PCF change de cap. La nécessité de soutenir les nouveaux alliés de Moscou l'amène à défendre l'empire colonial français. À partir de novembre 1943, l'expression *« Plus Grande France »*, jusque-là utilisée exclusivement par les milieux colonialistes, apparaît dans sa proposition

pour le remaniement du Comité français de libération nationale : « *La participation communiste au CFLN ne pourrait avoir comme signification que l'application ferme et résolue des mesures tendant (...) à pratiquer une politique d'union de la plus grande France par la compréhension et la satisfaction des légitimes revendications des masses indigènes.* » C'est faire peu de cas desdites revendications puisqu'elles ne sont ici légitimes que dans le cadre de l'empire.

Pendant cette phase de la Seconde Guerre mondiale et dans l'immédiat après-guerre, la politique du PCF se fixe comme objectif de démontrer à la bourgeoisie et à son personnel politique qu'il est responsable et garant du maintien de l'ordre social. En France métropolitaine, c'est le soutien à la politique du « *Reconstruire d'abord, revendiquer ensuite* », avec la tristement célèbre phrase de Thorez, devenu vice-président du Conseil de De Gaulle : « *La grève, c'est l'arme des trusts.* »

Dans les colonies, c'est la participation à la reprise en main en justifiant l'empire colonial. Fin 1944, dans une brochure intitulée *Au service de la renaissance française*, le PCF précise son programme pour l'outre-mer : « *Pour la France, être une grande puissance européenne et mondiale et tout simplement continuer d'être c'est la même chose (...). Unité et intégrité de la Plus Grande France, des Antilles à Madagascar, de Dakar à Casablanca, à l'Indochine et à l'Océanie. Notre pays est une puissance des cinq parties du monde et on ne découvre pas de raison pour laquelle il devrait cesser de l'être.* » Les réformes politiques envisagées par le PCF se résument à « *association véritable et assimilation progressive des populations d'outre-mer* ». C'est adopter les positions qui furent celles de la SFIO des années 1920 et contre lesquelles s'était alors construit le PCF.

En toute logique, non seulement le PCF soutient la création de l'Union française voulue par De Gaulle, mais il participe à sa mise

en place, étant membre du gouvernement provisoire, puis des premiers gouvernements de la IVe République. Dans le même ordre d'idées, c'est Aimé Césaire, le poète et écrivain, alors député communiste de Guadeloupe, qui présente à l'Assemblée constituante la loi de départementalisation des Antilles, de la Guyane et de la Réunion. Le ton de *L'Humanité* est sans équivoque : « *Remerciements de la Guadeloupe et de la Réunion à la suite de leur classement comme départements français* », y lit-on le 20 mars 1946. Et encore le 16 avril 1947 : « *Guadeloupéens et Martiniquais veulent rester français* ». Il faudra que le PCF sorte du gouvernement pour qu'il se démarque de cette loi. Ainsi, on trouve dans *L'Humanité*, en janvier 1949, un article qui « découvre » – mais seulement alors – que « *le colonialisme n'est pas mort dans les nouveaux départements* ».

Pour le moment, sous prétexte de défendre les intérêts des peuples coloniaux, le PCF s'oppose aux indépendantistes. En avril 1945, Henri Lozeray, membre de son comité central, définit ainsi son attitude dans le mensuel *Les Cahiers du communisme* : « *Si les populations de la France d'outre-mer ont le droit de se séparer de la métropole, cette séparation, à l'heure présente, irait à l'encontre des intérêts de ces populations et ceci pour deux raisons :*

1. Parce que la nation française en lutte contre les trusts qui la trahissent en même temps qu'ils pillent les colonies veut instaurer une démocratie véritable qui ne pourra qu'apporter la démocratie à ces populations coloniales ;

2. Parce que les terres habitées par ces populations sont l'objet de convoitises redoutables pour elles, alors qu'elles ne sont pas en état de garantir une existence vraiment indépendante. » Comme à la fin des années 1930, le problème, selon le PCF, ce sont donc d'éventuels risques de colonisation... par les impérialismes rivaux de la France.

La CGT, à la tête de laquelle une majorité stalinienne est en voie de supplanter la vieille direction social-démocrate, ne dit pas autre chose. Ainsi, *Le Peuple* du 27 janvier 1945 : « *La reconstruction d'une France neuve, économiquement prospère ne se conçoit pas sans les immenses richesses de ces régions mal exploitées.* » C'est justifier, sans honte, le pillage colonial.

Le PCF et les répressions coloniales

On pourrait ainsi multiplier les articles ou déclarations du PCF ou d'organisations alors situées dans son orbite qui, à cette époque, justifient la perpétuation de la mainmise coloniale française. Cette justification a pour conséquence de soutenir la répression des mouvements nationalistes, systématiquement présentés comme liés au nazisme ou au fascisme.

Caballero, secrétaire général du PC algérien (PCA) déclare ainsi le 30 juin 1945 : « *Le peuple algérien a les mêmes ennemis que le peuple français et ne veut pas se séparer de la France. Ceux qui réclament l'indépendance de la France sont des agents conscients ou inconscients d'un autre impérialisme.* »

Au moment de la répression des émeutes de Sétif, le PCF a deux ministres au gouvernement, dont Charles Tillon, ministre de l'Aviation. Le lendemain des événements, *L'Humanité* reprend la version officielle sous le titre *À Sétif, attentat fasciste le jour de la victoire : « Des éléments troubles d'inspiration hitlérienne se sont livrés à Sétif à une agression armée contre la population qui fêtait la capitulation hitlérienne. La police, aidée de l'armée, maintient l'ordre.* » Le 12 mai, un communiqué du comité central affirme son soutien à la répression : « *Il faut tout de suite châtier impitoyablement et rapidement les organisateurs de la révolte et les hommes de main qui ont dirigé l'émeute.* » Une délégation PCF-PCA est même reçue par le chef

de cabinet du gouverneur général d'Alger le 10 mai. Elle réclame le « *châtiment rapide et impitoyable des provocateurs* », c'est-à-dire des « *agents hitlériens du Parti populaire algérien et autres agents camouflés dans des organisations qui se prétendent démocratiques* ». Les mêmes se félicitent d'ailleurs de l'arrestation de Ferhat Abbas, politicien algérien alors assez populaire. Et si *L'Humanité* dénonce un peu plus tard la répression « *la plus bestiale qu'ait connue l'Algérie* », elle réduit les manifestants « *aux agissements d'une poignée de tueurs* ».

Cette politique aboutit à une nette perte d'influence du PCA dans les masses algériennes : d'octobre 1945 à mars 1946, il passe de 135 000 à 53 000 voix dans l'électorat musulman.

La double politique du PCF au début de la guerre d'Indochine

C'est le même objectif, préserver l'empire colonial français, qui sous-tend la politique du PCF au début de la guerre d'Indochine. Le 9 mars 1945, lorsque les Japonais mettent fin à la souveraineté française sur la colonie, le PCF appelle à la reconquête : « *Il faut que la France accentue son effort pour envoyer en Extrême-Orient des forces qui collaborent avec les Alliés et les peuples d'Indochine à la libération de ce territoire, pour la destruction de l'impérialisme japonais et le bonheur des relations franco-indochinoises.* » En fait, très vite, le PCF adopte un double langage sur l'Indochine. D'un côté, il dénonce certains aspects de la guerre. Ainsi, s'il soutient les opérations de Leclerc, il dénonce les actes de violence qu'il met sur le compte de « *SS engagés dans la légion* ». *L'Humanité* attaque la « *guerre coloniale* ». Au premier trimestre 1947, l'Indochine fait 36 fois la une du journal, soit un jour sur trois. Celui-ci condamne la « *sale guerre* » : « *Notre Parti communiste proteste de toutes ses forces contre la guerre*

que poursuit le gouvernement français en Indochine. » Une association France-Vietnam est créée en 1946, regroupant des personnalités de l'anticolonialisme, comme Andrée Viollis, des compagnons de route du PCF, comme Joliot-Curie ou Picasso, et des responsables du parti et de la CGT, comme Benoît Frachon. L'objectif est de « *créer entre les deux nations les liens d'une durable et compréhensive amitié* ». Le 27 août 1946, *L'Humanité* publie un appel signé notamment par Paul Éluard, Jean Cassou, Louis Aragon et Léopold Sedar-Senghor en faveur de l'indépendance au sein de l'Union française, c'est-à-dire l'application de fait de l'accord du 6 mars. Les premières manifestations contre l'envoi de troupes, probablement d'initiative locale, ont lieu à Marseille, en janvier 1947.

Cette attitude du PCF tranche d'ailleurs avec celle qu'il adopte au moment de la répression de Sétif et celle qu'il adoptera pendant la guerre d'Algérie. Elle tient à la différence entre les nationalismes vietnamien et algérien : autant le premier, né dans la foulée de la révolution russe, regarde encore vers l'URSS stalinienne où ont été formés la plupart de ses dirigeants, autant le second est apparu plus tard, à un moment de recul déjà bien avancé du mouvement ouvrier international, et est dirigé par des hommes d'une autre génération, regardant plus vers des États bourgeois résistant à l'impérialisme, comme Cuba ou la Chine, que vers l'URSS.

D'un autre côté, le PCF est au gouvernement et ne rompt pas la solidarité gouvernementale. Il prône des négociations « *coûte que coûte* », mais Maurice Thorez, alors vice-président du Conseil, se garde de rencontrer la délégation vietnamienne lors de la conférence de Fontainebleau ou même de la soutenir. Le gouvernement qui commence la guerre d'Indochine compte plusieurs ministres du PCF, dont Charles Tillon, qui, en tant que ministre de l'Armement, prépare et présente les budgets militaires de la guerre. À aucun

moment ces ministres ne protestent contre l'intensification de cette guerre avant mars 1947. Thorez justifie alors hypocritement cette position : *« Notre parti considère qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être libre : il a donc pris une position répondant aux intérêts de l'Union française et conforme aux principes énoncés dans la Constitution. Nous avons su éviter une crise voulue par la réaction. Nous avons maintenu la solidarité ministérielle en considération de notre accord sur les autres aspects de la politique générale du gouvernement. »* D'ailleurs, les députés de droite ne se priveront pas de le rappeler au PCF, notamment en 1950, quand Jeannette Vermersch dénoncera à la tribune de l'Assemblée les *« Oradours vietnamiens »* : des députés se souviendront que Thorez a donné son accord pour le bombardement de Haïphong...

La campagne contre la guerre d'Indochine

Le tournant a lieu au printemps 1947. Les débuts officiels de la guerre froide rendent le PCF encombrant pour ses alliés SFIO et MRP. Surtout, les grèves, à Renault-Billancourt en mai 1947, déclenchées malgré lui, et contre une politique antiouvrière à laquelle il participe au gouvernement, sont pour lui un signal d'alarme : il pourrait se voir menacé de perdre son influence sur la classe ouvrière. Le PCF choisit donc de prendre les devants et de se faire exclure du gouvernement. Il espère ainsi regagner une partie de l'influence qu'il a perdue dans la classe ouvrière. Le 18 mars, les élus communistes refusent de voter, pour la première fois, les crédits de guerre. Mi-avril, les ministres communistes quittent la table du Conseil en signe de protestation contre la répression à Madagascar. En mai, ils refusent la confiance à Ramadier, le président du Conseil, qui les renvoie. Le PCF est désormais dans l'opposition.

Pour regagner son influence, il se lance alors dans une série de grèves en France métropolitaine. Parallèlement, à partir de 1948, il lance une campagne d'envergure contre la guerre en Indochine. En décembre 1948, il crée le Mouvement des combattants de la liberté et de la paix. Des manifestations, des grèves sont organisées par la CGT. Le 20 février 1949, des affrontements opposent les manifestants à la police sur les grands boulevards à Paris. En 1949, jusqu'au début de 1950, des actions de sabotages de la guerre se multiplient, sans qu'il soit possible d'y faire la part entre des initiatives locales de militants et sympathisants du PCF et les choix de la direction de ce parti : une partie des dockers des ports français et algériens, à l'exception de Cherbourg, refuse de charger et décharger les navires, des cheminots refusent de transporter le matériel de guerre. À Marseille, les marins bloquent le transport de troupes *Pasteur* en janvier 1950. Le leader du mouvement est arrêté. Les conducteurs de bus et de tramway paralysent alors la ville. À Saint-Pierre-des-Corps, des militants communistes se couchent sur la voie ferrée pour arrêter un convoi militaire. Une d'entre eux, Raymonde Dien, est arrêtée, puis condamnée à un an de prison. À La Rochelle, marins et dockers affrontent les CRS. Des actions sont organisées à Caen, Castres, Dunkerque ou Alger, des sabotages de matériel à Brive, Grenoble, Paris. En conséquence, les licenciements et révocations se multiplient. Fin juin 1950, le PCF lance une campagne pour la libération d'Henri Martin. Ce second-maître de la marine nationale, ancien résistant, communiste, s'était engagé en Indochine pour continuer la lutte contre le fascisme. Il se rend vite compte qu'il s'agit d'une guerre coloniale et, de retour en France, décide de militer contre elle. Il est arrêté le 14 mars 1950 à Toulon et accusé de sabotage. La direction du PCF choisit alors d'orienter l'activité du parti contre la guerre d'Indochine vers sa libération. Son nom

figurera lors de presque tous les meetings du PCF et mobilisera tout le parti. Henri Martin sera finalement libéré le 2 août 1953, après quarante mois de prison et deux procès. Il est cependant représentatif de ces militants communistes qui ont cru aux discours de leur parti en 1945 et sont partis continuer ce qu'ils considéraient comme un combat antifasciste en Indochine. Dans le corps expéditionnaire de 1945, il y aurait eu en effet 30 000 anciens FFI et 2 000 officiers communistes. Une partie d'entre eux a rejoint le Vietminh ou lui a fourni des renseignements. Autre particularité de l'armée d'Indochine : elle est composée à 60 % de militaires d'outre-mer, dans la longue tradition française des guerres coloniales.

Si la campagne du PCF contre la guerre d'Indochine peut ressembler à celle qu'il a menée contre la guerre du Rif en 1927, c'en est surtout une caricature : elle est menée au nom d'un nationalisme français aux antipodes de l'internationalisme des années 1920. Le PCF, s'il dénonce « *la sale guerre* », « *la guerre de rapine coloniale* », la présente comme « *contraire aux intérêts de la France* » et comme une « *guerre de reconquête coloniale au profit de l'impérialisme américain* ». Dans sa propagande, le PCF ne demande d'ailleurs même pas l'indépendance de l'Indochine, mais la paix. L'appel du comité central du PCF du 7 octobre 1949 réclame ainsi l'« *arrêt immédiat de la guerre du Vietnam et le respect de la Constitution dans les territoires d'outre-mer* ».

La politique « responsable » du PCF devant l'empire colonial

Même dans l'opposition, le PCF ne demande pas officiellement l'indépendance des colonies jusqu'en 1953. Il dénonce certes la répression, en Tunisie ou au Maroc en 1952, les brutalités coloniales, mais on est loin des perspectives tracées lors des premiers congrès

de la Troisième Internationale. Si Jacques Duclos envoie en 1952 un télégramme de soutien à Ho Chi Minh, au nom du comité central du PCF (*« Monsieur le président et cher Camarade, à vous et à votre peuple, notre fraternel salut et nos félicitations pour les succès que vous remportez dans la lutte pour l'indépendance de votre pays et pour la paix »*), l'attitude du parti vis-à-vis d'autres mouvements dans les colonies est plus timorée. Quand il reprend la revendication de l'indépendance, c'est en se posant en défenseur des intérêts de la France, et à un moment où même le gouvernement français est engagé dans cette voie. Léon Feix résume cette attitude dans un article de *L'Humanité*, à propos d'un congrès du Rassemblement démocratique africain en octobre 1957 : *« Toute la question est de savoir si cette indépendance se réalisera avec l'accord de la France ou contre elle. (...) Or, il est encore possible de sauvegarder l'intérêt national français tout en donnant satisfaction aux légitimes revendications nationales des peuples dont le seul tort est de vouloir, tout comme nous-mêmes, vivre libres. »* Il prône des négociations entre le gouvernement français et les *« représentants autorisés des peuples intéressés »*.

Des militants communistes, souvent européens, existent ici ou là dans les colonies françaises. Mais, par souci de responsabilité vis-à-vis de l'impérialisme français, le PCF a renoncé dès la fin de la Seconde Guerre mondiale à créer des partis communistes dans l'empire colonial. Il y développe parfois des « Groupes d'études communistes », dont la mission est principalement de former des partis « démocratiques » au sein des peuples colonisés. Ainsi le PCF favorise en 1946 la naissance du Rassemblement démocratique africain, parti regroupant diverses sections, essentiellement de petits planteurs, au sein de l'AOF, sur les bases de l'intégration à l'Union française. À l'Assemblée nationale, le groupe PCF accueille

d'ailleurs ses députés, pas assez nombreux pour former un groupe parlementaire : parmi ceux-ci, Félix Houphouët-Boigny. En 1950, le RDA rompra avec le PCF et se rapprochera de l'UDSR de François Mitterrand. Houphouët-Boigny sera ainsi plusieurs fois ministre en France avant l'indépendance de la Côte d'Ivoire.

Des militants du PCF participent aussi à la création de l'Union des populations du Cameroun (UPC). Ce parti indépendantiste, mais aucunement communiste, rassemblera près de 80 000 adhérents en 1955, avant d'être dissous par décret, ses dirigeants pourchassés et assassinés par les services secrets français.

Le rôle de ces militants européens n'est cependant pas négligeable dans l'organisation du mouvement ouvrier. En Afrique noire, ils sont souvent à l'initiative de la création de syndicats, lorsque ces derniers sont autorisés dans les colonies en 1945. Cela leur vaut souvent l'opprobre de la société blanche des colons et administrateurs métropolitains, quand ce ne sont pas les menaces ou les tentatives d'assassinat. Cela n'empêche pas ces syndicats de jouer un rôle dirigeant dans la plupart des grèves importantes. Ainsi la grève du Dakar-Niger : en octobre 1947, les cheminots africains de la célèbre ligne de chemin de fer cessent le travail, revendiquant l'égalité de salaire et de traitement avec les cheminots européens. Leur grève dure cinq mois, face à l'administration coloniale et au patronat, et paralyse complètement le trafic ferroviaire. Finalement, le gouverneur de l'AOF intervient. Le mouvement s'achève sur une victoire, les grévistes obtenant un cadre unique pour les cheminots blancs et noirs, le triplement de leur salaire et des indemnités de logement[10].

Mais la société coloniale gangrène souvent les organisations du parti. Gaston Donnat relate ainsi la manière dont sont perçus les militants du Parti communiste algérien par les Arabes et les

[10] Voir le roman de Sembene Ousmane, *Les bouts de bois de Dieu*.

Kabyles, notamment dans un milieu influencé par les nationalistes, au début des années 1950 : *« Le responsable de la cellule MTLD me parla de Molinès. Pour lui, c'était le représentant du PCA à Saint-Ferdinand puisqu'il était le correspondant d'*Alger républicain. *Or, sur place, il ne fréquentait que les Européens, colons pour la plupart. Il n'avait aucun contact avec les Algériens. Son langage, ses attitudes étaient ceux de tous les autres ; il ne se distinguait en rien d'eux. La rubrique locale d'*Alger Républicain *ne contenait rien qui puisse intéresser les Algériens. Pour eux, c'était un colonialiste comme les autres et tout le PCA était englobé dans cette vision des communistes, propagée d'ailleurs par les nationalistes depuis le sommet de leur organisation. »* Si les nationalistes peuvent propager une telle vision des communistes, c'est bien parce que le comportement de ceux-ci, ou de certains d'entre eux, la rend crédible.

Au-delà de l'attitude personnelle des militants, même si c'est lié, la politique du PCF le coupe des masses colonisées. Le cas est flagrant en Algérie.

Le PCF et la guerre d'Algérie

Lorsque, par une vague d'attentats, le FLN déclenche ce qui va devenir la guerre d'Algérie le 1er novembre 1954, le PCF, à l'instar de la plus grande partie du personnel politique français, est surpris. Il ne prend position qu'une semaine après les événements, en se démarquant nettement du FLN : *« (...) fidèle à l'enseignement de Lénine, le Parti communiste français qui ne saurait approuver le recours à des actes individuels susceptibles de faire le jeu des pires colonialistes, si même ils n'étaient pas fomentés par eux, assure le peuple algérien de la solidarité de la classe ouvrière française dans sa lutte de masse contre la répression et pour la défense de ses droits. »* Le PCA, de son côté, se démarque encore plus franchement des

nationalistes : « *Il* [le PCA] *s'est (...) toujours gardé des mots d'ordre inconsidérés ou d'actes individuels qui ne correspondraient pas à la volonté ou aux possibilités réelles des larges couches de la population, qui seraient un élément de division parmi les travailleurs algériens, ou qui risqueraient de faire le jeu des colonialistes.* »

Il faut attendre juin 1955 pour que le PCF proteste contre l'envoi du contingent. Encore, la direction du PCF n'est pas en première ligne dans les manifestations qui se développent contre l'envoi des troupes : on en comptera pourtant 77 dans 36 départements en avril 1956. Dès septembre 1955, des manifestations spontanées ont lieu dans les gares de départ à Paris, Lyon, Bordeaux... Jusque-là, l'Algérie tient peu de place dans l'activité du parti, alors en campagne contre le réarmement... de l'Allemagne. En fait, la politique du PCF est alors orientée vers un rapprochement avec la SFIO, seule manière qu'il envisage de pouvoir accéder de nouveau au gouvernement. Dans cet objectif, il lui faut se montrer une nouvelle fois responsable vis-à-vis de l'impérialisme français. D'autant qu'il reste suspect, et c'est le moins qu'on puisse dire, aux yeux du personnel politique de la bourgeoisie française, d'entretenir des liens de sujétion et de fidélité à l'égard de l'URSS. La direction du PCF est donc très prudente en ce début de guerre d'Algérie. Lors des élections législatives de 1956, elle annonce ainsi être prête à un accord avec les socialistes, pour un gouvernement qui « *appliquera les solutions de négociation et de conciliation en Afrique, et travaillera à créer une véritable Union française* ». À aucun moment, le PCF ne fait même référence au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ou à l'indépendance de l'Algérie.

Une fois la nouvelle majorité élue, il vote l'investiture du nouveau gouvernement. Jacques Duclos justifie alors le vote communiste : il faut « *déjouer les plans de certains de nos alliés atlantiques*

qui aspirent à imposer leur domination en Afrique du Nord, et bénéficient de l'appui de milieux colonialistes français ne reculant nullement devant le séparatisme pour conserver leur situation privilégiée». Bref, c'est la faute de l'impérialisme américain et de ses alliés en France. De l'impérialisme français, pas un mot. On s'en souvient, l'un des premiers gestes du gouvernement Mollet est alors de demander à l'Assemblée nationale les « pouvoirs spéciaux ». Les députés PCF les votent avec la SFIO. Pourtant, ce n'est pas faute d'en avoir compris le sens. *L'Humanité* du 29 février 1956 constate ainsi que « *les seules décisions générales confirmées et annoncées par Guy Mollet sont des mesures de "sécurité", c'est-à-dire comportant des poursuites, voire l'aggravation des combats* », tandis que le bureau politique déclare le 27 avril que c'est « *s'enfoncer dans la guerre que d'envoyer des dizaines de milliers de jeunes du contingent, de disponibles, d'officiers et de sous-officiers. Ce n'est pas pour une telle politique que les communistes ont accordé leurs voix au gouvernement.* » Dans le même temps, la presse du parti justifie aussi le vote : pour les *Cahiers du communisme,* le vote des pouvoirs spéciaux est un « *grand acte politique qui ouvre* » la voie au développement de l'action commune des communistes et des socialistes. Avec, en ligne de mire, car c'est le principal pour la direction du PCF, sa réintégration dans le jeu institutionnel et, à terme, gouvernemental.

Il faut attendre le 29 juillet 1956 pour que les députés PCF votent pour la première fois contre les crédits affectés à la poursuite de la guerre. Pendant longtemps, leur parti s'en tient d'ailleurs à des protestations parlementaires et à des pétitions. Même « l'affaire Fernand Yveton », du nom du communiste algérien d'origine française, condamné à mort et exécuté le 11 février 1957 pour avoir déposé dans l'usine alimentant Alger en électricité une bombe qui n'a pas explosé, ne suscite que des réactions minimales de la part du PCF.

Celui-ci ne lui envoie même pas d'avocat et le nom d'Yveton n'apparaît que deux fois en titre de *L'Humanité*. Rien à voir avec le cas d'Henri Martin quelques années plus tôt. De même « l'affaire Maurice Audin », du nom de ce jeune professeur communiste, enlevé, torturé à mort, et « disparu » par les militaires français en juin 1957 à Alger. Si la presse du PCF évoque bien son cas, la campagne pour éclaircir les circonstances de sa mort et dénoncer ses assassins est plus le fait de milieux universitaires que du PCF lui-même.

Ce n'est qu'en 1958 que le parti abandonne la notion d'Union française, et en septembre 1959 qu'il reconnaît le droit à l'indépendance des Algériens. Encore ne prend-il aucunement en main la protestation contre la guerre. En octobre 1960, il refuse même de participer, après des hésitations, à une manifestation appelée par l'UNEF, au prétexte qu'une telle manifestation favoriserait *« les provocations du pouvoir personnel, la division des adversaires de sa politique et la réalisation de nouvelles menaces proférées par le chef de l'État contre ce qui reste des libertés »*. La manifestation est pourtant un succès. De la même manière, si la presse du parti proteste contre la répression sauvage de la manifestation algérienne du 17 octobre 1961[11], le parti lui-même ne tente pas d'organiser la défense des quartiers d'immigrés nord-africains subissant alors le couvre-feu. Le bureau politique dénonce bien, dès le 19 octobre, la politique gaulliste et demande la libération des Algériens arrêtés et la fin des mesures discriminatoires à leur encontre. Mais il ne propose rien de concret pour y faire face, tout juste que *« les initiatives soient multipliées en vue d'organiser la lutte de masse dans les usines et localités »*. La manifestation du 8 février 1962, contre les

[11] La manifestation du 17 octobre 1961 était appelée par le FLN pour protester contre l'établissement du couvre-feu dans les quartiers des grandes villes métropolitaines où habitaient des Maghrébins. La répression par la police parisienne fit au moins 200 morts, dans un silence presque absolu de la presse et des partis politiques.

agissements de l'OAS et la guerre d'Algérie, qui se solde par huit morts au métro Charonne, n'intervient qu'un mois avant la fin du conflit. Sa répression est l'occasion d'une vraie mobilisation du parti, avec manifestations, interpellations du gouvernement à l'Assemblée, campagne dans la presse du parti. À la fin de la guerre, le PCF semble vouloir faire oublier sa passivité à l'égard des Algériens.

Pourtant, en France, ils représentent en 1962 près de 16 % des immigrés. Le 1er mai 1954, certains cortèges sont presque entièrement composés d'Algériens dans les régions industrielles : le Doubs, Le Havre, Annecy, etc. La CGT a d'ailleurs créé, depuis 1950 à Billancourt et dans d'autres usines, une commission nord-africaine. Elle souligne la nécessité de *« se pencher sur les revendications particulières des travailleurs nord-africains (...) de les aider, de leur donner toute leur place dans le mouvement syndical, de les unir toujours plus étroitement à la classe ouvrière française »*. Dans sa volonté de garder le contrôle sur les masses algériennes et de les couper des ouvriers français, le FLN a créé, lui, en février 1957, une Amicale des travailleurs algériens. Malgré la guerre, l'existence d'une telle immigration aurait pu faciliter les liens avec les travailleurs français. Mais à condition de se donner un tel objectif, et ce n'est pas alors le cas du PCF.

Une telle politique, ou absence de politique en direction des masses algériennes de la part du PCF, ne peut que les pousser dans les bras des nationalistes.

En Algérie même, le PCA, après avoir longtemps condamné les actions du FLN, tente de mettre en place des maquis à partir de juin 1955. Rapidement détruits par l'armée française, les groupes communistes se résoudront à adhérer, individuellement, au FLN. Plusieurs militants seront d'ailleurs assassinés par des chefs maquisards anticommunistes. La CGT algérienne s'effondre rapidement

au profit de scissions nationalistes : l'Union syndicale des travailleurs algériens (USTA) liée à Messali Hadj et créée le 14 février 1956, et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) liée au FLN et créée le 24 février. L'UGTA se rallie à la CISL, qui soutient officiellement les nationalismes par anticommunisme. Son principal dirigeant, Idir Aïssat, est tout de même enlevé à la fin de son procès et torturé à mort par l'armée française.

En France, l'opposition du PCF à la guerre d'Algérie est donc très mesurée, et bien en dessous des événements. Quand elle a lieu, elle s'organise en dehors de lui. Les « porteurs de valise »[12], même si certains sont issus de ses rangs, ne sont pas, pour la plupart, membres du PCF et ne suivent pas la politique de sa direction. La principale action politique contre la guerre vient du PSU, nouvellement créé. Les groupes trotskystes jouent également un tout petit rôle, à leur échelle d'alors. Mais la défection du principal parti de la gauche, et surtout du parti quasiment hégémonique alors dans la classe ouvrière, explique que l'opposition à la guerre d'Algérie soit restée très minoritaire en France.

[12] Réseaux de militants qui transportaient des fonds ou des faux papiers pour le compte du FLN en métropole. Le plus connu fut le réseau Jeanson, du nom de son principal dirigeant et fondateur, qui opéra jusqu'à son démantèlement par la police en février 1960.

Conclusion

C'est un euphémisme de dire que les partis se réclamant de la classe ouvrière en France se sont peu battus contre les guerres coloniales. Pourtant, au moment de la mise en place de l'empire colonial, ces partis l'ont souvent dénoncé et combattu, dans un contexte difficile, où les conquêtes exaltaient le chauvinisme et le racisme d'une grande partie de la société. Mais ils sont passés, à des époques différentes, de l'opposition à l'acceptation, puis au soutien de l'impérialisme colonial. Au sein de la social-démocratie, le développement du réformisme va progressivement amener à renoncer au combat contre la colonisation, puis à la justification et à la défense de cette dernière, souvent d'ailleurs avec les mêmes arguments que les colonisateurs, avant de le faire avec des bombes et des canons. Ce qui transparaissait dans une partie de ses courants apparut au grand jour en 1914 : avec la participation aux gouvernements des pays impérialistes et à « *la guerre des esclavagistes modernes pour le maintien et le renforcement de l'esclavage capitaliste* », comme le disait Lénine, le soutien à la colonisation allait de soi. Dès les lendemains de la guerre de 1914-1918, la social-démocratie soutenait la répression des mouvements nationalistes dans les colonies.

Né en réaction à cette évolution, le courant communiste mena à ses débuts une politique résolument anticoloniale. La Révolution russe en avait donné l'exemple et la politique de l'Internationale communiste défendait la nécessité, pour les prolétaires des métropoles, de soutenir le combat des colonisés pour leur indépendance, cela quels que soient les leaders qu'ils puissent se donner, tout en insistant sur l'absolue nécessité de construire des partis

communistes dans les pays colonisés et semi-colonisés. Se situant dans la perspective mondiale de la révolution socialiste, ces partis devaient œuvrer à organiser, de façon indépendante politiquement, les prolétaires des villes et des campagnes, ainsi que les pauvres de ces pays, pour qu'ils prennent la direction de la lutte à la fois pour le socialisme et pour l'émancipation vis-à-vis de la métropole colonisatrice, contestant ainsi la prétention des courants bourgeois autochtones à diriger la lutte anticoloniale.

Mais la dégénérescence bureaucratique stalinienne de l'État soviétique et de l'Internationale amena les partis communistes, au lieu d'une politique révolutionnaire, à prôner dans les pays colonisés l'alignement sur les courants nationalistes en abandonnant le projet d'y construire des organisations ouvrières communistes militant dans une perspective révolutionnaire et internationaliste et, dans les pays impérialistes, à mettre de côté, puis à abandonner la lutte contre le colonialisme, au nom de l'union contre le fascisme. Au moment où la guerre allait accélérer chez les peuples coloniaux le rejet de la colonisation et provoquer la vague de décolonisation, les partis se réclamant de la classe ouvrière dans les pays impérialistes soutenaient leurs oppresseurs. Cette double évolution allait avoir des conséquences dramatiques.

Du côté des pays impérialistes, ces partis ne proposèrent pas de politique à la classe ouvrière pour s'opposer aux guerres coloniales, quand ils ne les menèrent pas. Ils désarmèrent ainsi ceux qui refusaient les sales guerres et cherchaient comment les combattre. Ils contribuèrent à faire croire que les travailleurs des puissances impérialistes avaient les mêmes intérêts que leurs gouvernements à écraser les peuples coloniaux.

Ce faisant, ils renforcèrent du côté des peuples coloniaux en lutte pour leur indépendance le sentiment que tous les Européens

se valaient, qu'ils étaient tous pour le maintien de leur asservissement. Ils y renforcèrent ainsi, de fait, les courants nationalistes. Ceux-ci purent d'autant plus facilement prendre la direction des mouvements de révoltes qui traversèrent les empires coloniaux au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et les mener à des impasses. Et à des impasses tragiques pour les peuples des colonies, ce dont témoigne tout particulièrement l'évolution du régime algérien après l'indépendance.

Cet abandon de l'internationalisme prolétarien par les partis issus du mouvement ouvrier aboutissait donc, en plus de laisser se perpétuer la domination de la bourgeoisie sur la classe ouvrière française, à abandonner les classes laborieuses des ex-colonies à la poursuite de l'exploitation, sous la botte cette fois de régimes plus ou moins nationalistes, mais acceptant finalement le cadre de la domination impérialiste, même s'ils en contestent ou combattent certains effets. L'histoire des partis issus du mouvement ouvrier prouvait ainsi, *a contrario*, qu'un anticolonialisme conséquent ne peut qu'être révolutionnaire et communiste.

Bibliographie

Bedarida François, *Mouvement ouvrier et impérialisme colonial au temps des conquêtes coloniales, 1880-1914*, *Le Mouvement social* n°86.

Biondi Jean-Pierre, *Les anticolonialistes (1881-1962)*, Robert Laffont, 1992.

Confédération générale du travail de la Guadeloupe, *La CGTG, 50 ans de lutte, 1961-2011.*

Donnat Gaston, *Afin que nul n'oublie, itinéraire d'un anticolonialiste*, L'Harmattan, 1986.

Haupt Georges, Rebérioux Madeleine, *La deuxième Internationale et l'Orient*, Cujas, 1967.

La Barbera Serge, *Les Français de Tunisie (1930-1950)*, L'Harmattan, 2006.

Le Mouvement social n ° 42, janvier-mars 1963.

Lénine, *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Éditions de Pékin, 1986.

Liauzu Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France, du 16e siècle à nos jours*, Armand Colin, 2007.

Marx Karl, Engels Friedrich, *Textes sur le colonialisme*, Éditions du progrès.

Merle Marcel, *L'anticolonialisme européen de Las Casas à Karl Marx*, A. Colin, 1969.

Meyer Jean, Tarrade Jean, Goldzeiguer Annie-Rey, Thobie Jacques, *Histoire de la France coloniale*, tome1 : *Des origines à 1914*, Armand Colin, 1991.

Moneta Jacob, *Le PCF et la question coloniale (1920-1965)*, François Maspero, 1971.

Ngo Van, *Viêt-nam, 1920-1945: révolution et contre-révolution sous la domination coloniale*, Nautilus, 2000.

Nicolas Armand, *Histoire de la Martinique*, tome 2 : *De 1848 à 1939*, L'Harmattan, 1996.

Ruscio Alain, *La question coloniale dans* L'Humanité (1904-2004), La Dispute, 2005.

Sémard Pierre, *La guerre du Rif*, Librairie de l'Humanité, 1926.

Semidei Manuela, *Les socialistes français et le problème colonial entre les deux guerres (1919-1939)*, Revue française de science politique, n° 6, 1968.

Table des matières

Introduction 5

Chapitre I^er^
Une prise de conscience progressive du problème 9

La conquête de l'Algérie...

... et ceux qui la soutiennent

Qui profite des colonies en 1830 ?

Le mouvement ouvrier et l'Algérie

La colonisation au lendemain de la révolution de 1848

Les déportations peuplent les colonies

Marx, Engels et le colonialisme

Chapitre II
La social-démocratie face à l'impérialisme 23

La nouvelle expansion coloniale et ses ressorts dans les besoins du capital

Le combat de la Deuxième Internationale

Les socialistes français combattent la colonisation...

... mais avec des limites

Le réformisme et l'abandon du combat anti-impérialiste

Le poids des « socialistes coloniaux »

Chapitre III

La rupture de la Révolution russe 39

Les révolutionnaires russes et le problème des nationalités

La Révolution russe et les colonies

Chapitre IV

Le Parti communiste et la lutte contre la colonisation **43**

La question coloniale au congrès de Tours

Le poids du passé social-démocrate

La lutte contre les guerres coloniales

Le combat anticolonial du PCF avant 1936

L'organisation des travailleurs coloniaux

Le développement du mouvement communiste dans les colonies

Chapitre V

La social-démocratie et les colonies entre les deux guerres **59**

De l'Union sacrée...

... au ralliement à l'empire colonial...

... et au soutien des répressions

Les premières guerres coloniales de la social-démocratie

Le Front populaire et la colonisation

Chapitre VI

Le stalinisme et les impérialismes « démocratiques » **75**

La dégénérescence de l'URSS et de l'Internationale

Le PCF s'aligne sur le colonialisme français

Des minorités restent sur des bases anti-impérialistes

Chapitre VII

La Seconde Guerre mondiale et les colonies **83**

La refonte de l'empire colonial

La répression des mouvements de contestation

Chapitre VIII

La social-démocratie et les révoltes coloniales **89**

Les socialistes soutiennent l'Union française...

... et mènent les répressions

La SFIO et le déclenchement de la guerre d'Indochine

Le gouvernement SFIO réprime à Madagascar...

... et intensifie la guerre en Algérie

Les conséquences de la guerre d'Algérie

Chapitre IX

Le PCF et les décolonisations **101**

Le PCF soutient la remise sur pieds de l'empire colonial

Le PCF et les répressions coloniales

La double politique du PCF
au début de la guerre d'Indochine

La campagne contre la guerre d'Indochine

La politique « responsable » du PCF
devant l'empire colonial

Le PCF et la guerre d'Algérie

Conclusion **119**

Bibliographie **123**

Dans la collection Éclairage

1 - Proche-Orient 1914-2010, les origines du conflit israélo-palestinien

2 - La Première Guerre mondiale, dix millions de morts pour un repartage du monde

3 - Histoire de la mondialisation capitaliste, tome I, 1492-1914

4 - Italie 1919-1920, les deux années rouges

5 - Histoire de la mondialisation capitaliste, tome II, 1914-2010

6 - La Russie avant 1917
De l'abolition du servage à la veille de la révolution

7 - Le cerveau et la pensée